

# BUDGET PRIMITIF 2018



**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**

· SAINT-LEU · TROIS-BASSINS · SAINT-PAUL · LE PORT · LA POSSESSION





# LE MOT DU PRÉSIDENT

Sur la base des orientations budgétaires votées le 6 novembre dernier, la préparation de notre budget primitif (BP) 2018 s'est voulue **exemplaire**.

Malgré un contexte budgétaire contraint, nous avons élaboré un **budget responsable**, qui améliore nos capacités financières et qui préserve le déploiement des politiques publiques menées par le TCO pour le développement de l'Ouest.

Les efforts engagés depuis 2014 pour redresser la barre et donner un cap aux différentes politiques menées portent leurs fruits.

**Nos dépenses à caractère général diminuent (-10%)**, et fait exceptionnel, la masse salariale opère une baisse inédite **(-6,5%** par rapport au BP 2017) !

**Le TCO s'est engagé dans un cercle vertueux avec l'amélioration de l'ensemble de ses ratios financiers** (épargne nette en hausse : **+144%** et encours de dette en baisse : **-1,3%**).

\* \*  
\*

Sur ses **compétences obligatoires** (près de **56%** du budget total hors dette), le TCO stabilise ses moyens financiers. Les crédits ouverts seront optimisés pour que chaque euro dépensé dégage une vraie plus-value pour le territoire.

Dans le domaine de l'**environnement**, la sensibilisation aux gestes citoyens et le développement de dispositifs innovants doivent nous permettre de réduire les déchets.

**En matière de déplacements**, vecteur privilégié d'aménagement, nous préparerons la mise en place d'un réseau plus moderne, avec un accent particulier mis sur l'intermodalité et l'analyse de modes de mobilité innovants.

**En termes d'aménagement et d'attractivité du territoire** (13% de notre budget hors dette), nous poursuivrons la structuration de nos interventions. Après la validation du

SCOT en 2016, différents schémas directeurs (développement des Hauts, commercial et artisanal, paysage...) seront réalisés en 2018. La politique de l'habitat sera mieux encadrée avec la finalisation du plan local de l'habitat (PLH) 3 et l'élaboration du plan partenarial de la demande sociale.

En poursuivant l'aménagement de l'Ouest, le TCO **valorise les atouts d'un territoire d'exception**, en alliant les activités productives, touristiques et innovantes.

\* \*  
\*

De **nouvelles compétences** vont mobiliser notre collectivité au cours des prochaines années : la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations en 2018 puis l'eau et l'assainissement en 2020. Elles représentent de nouveaux enjeux de développement de l'agglomération, pour lesquels de nouvelles ressources devront être dégagées.

Nos efforts d'optimisation et de **mesure de la pertinence de nos politiques publiques** devront ainsi se poursuivre.

Sur une base financière assainie et une consolidation de la performance de nos satellites, le TCO doit **prendre toute sa place dans le développement de la Réunion**.

**Le grand projet Ecocité**, dont une partie des crédits d'études sera engagée en 2018, doit être un des leviers du rayonnement de notre territoire à l'échelle de l'île.

Nous devons voir loin pour préparer la Réunion de demain. **Ce budget primitif 2018, par une consolidation de nos bases financières, redonne du souffle à notre programme d'investissements afin de porter au plus haut notre ambition et notre action pour l'Ouest.**

Joseph SINIMALÉ





# SOMMAIRE

<b>Le cadre financier</b>	<b>p.7</b>
<b>La structure du budget intercommunal</b>	<b>p.8</b>
<b>Les recettes</b>	<b>p.11</b>
Les recettes de fonctionnement	p.12
Les recettes d'investissement	p.15
<b>Les dépenses</b>	<b>p.17</b>
Tableau synthétique des dépenses	p.18
PPI 2018-2020	p.19
<b>Une agglomération bâtitriceuse au service du développement du territoire et des grands projets</b>	<b>p.21</b>
<b>Ecocité</b>	<b>p.22</b>
<b>Aménagement du territoire - Logements</b>	<b>p.24</b>
<b>Activités économiques - Emplois</b>	<b>p.26</b>
<b>Une agglomération durable au service de ses usagers</b>	<b>p.35</b>
<b>Environnement</b>	<b>p.36</b>
<b>Mobilité &amp; déplacements</b>	<b>p.39</b>
<b>Eau, assainissement – Protection contre les inondations</b>	<b>p.41</b>

<b>Une agglomération responsable et performante au service du projet de territoire</b>	<b>p.42</b>
<b>Finances &amp; évaluation</b>	<b>p.43</b>
<b>Ressources humaines</b>	<b>p.45</b>
<b>Systèmes d'information &amp; des organisations</b>	<b>p.47</b>
<b>Patrimoine</b>	<b>p.49</b>
<b>Administration générale</b>	<b>p.51</b>
Courrier – Archives - Documentation	<b>p.51</b>
Juridique – Instances délibérantes	<b>p.51</b>
Achat durable - Commande publique	<b>p.52</b>
Coopération décentralisée	<b>p.52</b>
Information & communication	<b>p.53</b>
<b>Annexes</b>	<b>p.54</b>
Balance générale / Dépenses	<b>p.55</b>
Balance générale / Recettes	<b>p.56</b>



## LE CADRE FINANCIER

Le contexte de ce nouvel exercice budgétaire est contraint avec :

- une gestion financière plus encadrée par l'Etat ;
- une tension sur les principales dépenses obligatoires (transports, gestion des déchets....) ;
- un champ d'intervention qui s'élargit à de nouvelles compétences (zones d'activités économiques, Gemapi), sans couverture complète par les recettes.

Cet environnement oblige le TCO à prioriser ses actions, tout en faisant preuve d'innovation.

La trajectoire budgétaire cible est, d'une part, une maîtrise de nos charges de fonctionnement, avec une épargne croissante et, d'autre part, une capacité de désendettement maîtrisée.

La consolidation des grands équilibres financiers est ainsi l'une des priorités du TCO. Ce budget 2018 se caractérise par :

- une maîtrise des frais généraux, et une optimisation de la gestion des politiques publiques ;
- un budget **d'investissement** qui se veut réaliste, avec une enveloppe de 19 M€ dédiée à **l'activité économique et à la création d'emplois** sur le territoire.

Cette dynamique de consolidation sur le plan budgétaire se retrouve également au niveau des grands équilibres financiers :

- une baisse de nos dépenses réelles de fonctionnement de 1,1% par rapport à 2017 (soit en deçà du plafond de +1,2% fixé au niveau national) ;
- un taux d'épargne brute de 10% (7% au BP 2017) ;
- une épargne nette de 6,6 M€ (2,7 M€ au BP 2017) ;

- un ratio d'endettement (avec le foncier Écociété de 10,8 ans / 11,2 ans en 2017, hors foncier Cambaie de 7,2 ans / 10,5 ans en 2017). Il est à souligner que le plafond national de référence prévu par le PLF2018 sera compris entre 11 et 13 ans.

L'évolution de ces différents ratios financiers démontre une amélioration sensible de la situation financière du TCO.

Dans ce cadre, le budget primitif du TCO pour l'année 2018 décline les **orientations budgétaires** de la collectivité, et poursuit la mise en œuvre des **priorités de la mandature sur la période 2014-2020** :

- Une agglomération bâtisseuse au service du développement du territoire et des grands projets (**19,9 M€**) ;
- Une agglomération durable au service de ses usagers (**79,4 M€**) ;
- Une agglomération responsable et performante au service du projet de territoire (**52,5 M€**).

Le TCO disposera en 2018 d'un budget de **151,840 M€ (en mouvements réels)**, équilibré en recettes et dépenses, se répartissant comme suit :

**Budget de fonctionnement : 125,455 M€**

**Budget d'investissement : 26,385 M€**

<i>En €</i>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>TOTAL</b>
<b>RECETTES RÉELLES</b>	<b>139 355 000</b>	<b>12 485 000</b>	<b>151 840 000</b>
<b>DÉPENSES RÉELLES</b>	<b>125 455 000</b> <i>(dont intérêts de la dette : 2 400 000 €)</i>	<b>26 385 000</b> <i>(dont capital de la dette : 7 300 000 €)</i>	<b>151 840 000</b>

Le budget présenté ne prend pas en compte les dépenses liées au transfert de la GEMAPI, car le TCO sera compétent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Une décision modificative interviendra en janvier 2018 (création d'un budget annexe).

Dans un souci de simplification, les opérations relatives à l'acquisition et à la cession des terrains de Cambaie (portée par l'EPFR) évaluée à 44 M€ (mouvements neutralisés sur 2018) sont bien intégrées au budget, mais ne sont pas repris dans la présentation des données globales.

**La présentation du budget est articulée en trois parties :**

- I. la structure du budget intercommunal**
- II. les recettes attendues**
- III. les dépenses prévues**

## **I. LA STRUCTURE DU BUDGET INTERCOMMUNAL**

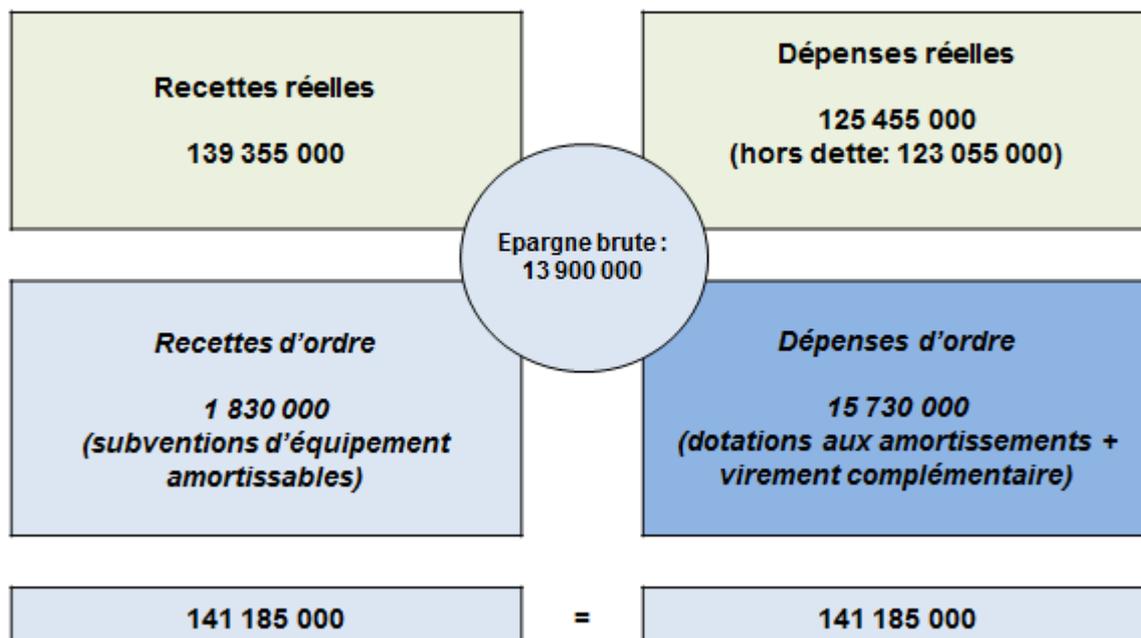
Le budget du TCO se caractérise par la prédominance des dépenses de **fonctionnement** par rapport aux charges d'**investissement**.

Il est structuré en mouvements réels comme suit :

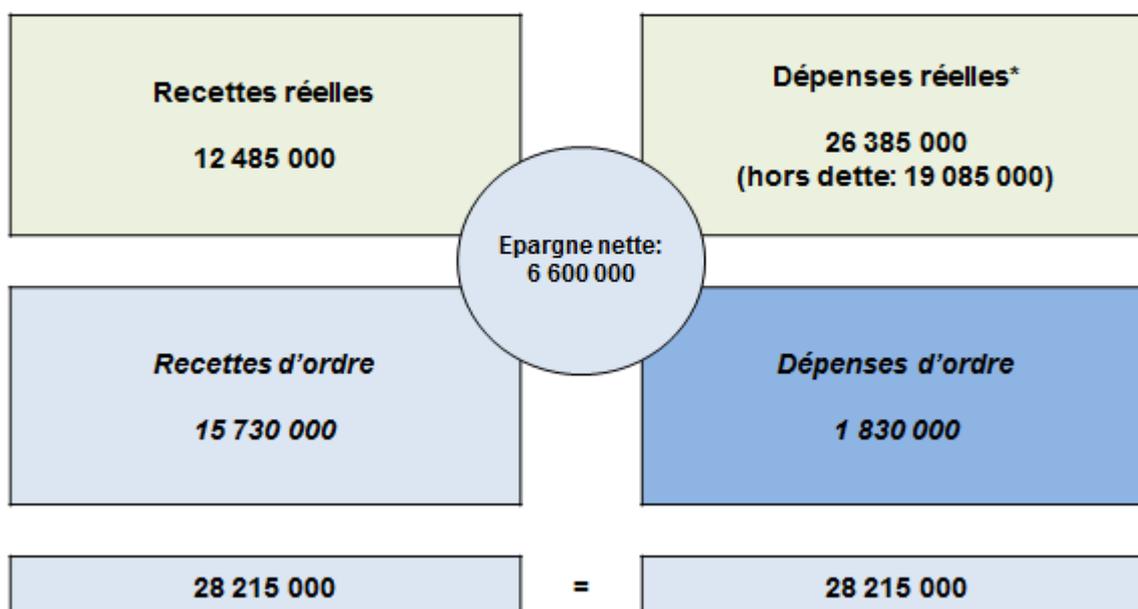
- **83 %** de dépenses de fonctionnement
- **17 %** de dépenses d'investissement

**La priorité clairement affichée est de réduire les dépenses de fonctionnement pour privilégier l'investissement, source de création de richesses et d'emplois.**

### Section de fonctionnement



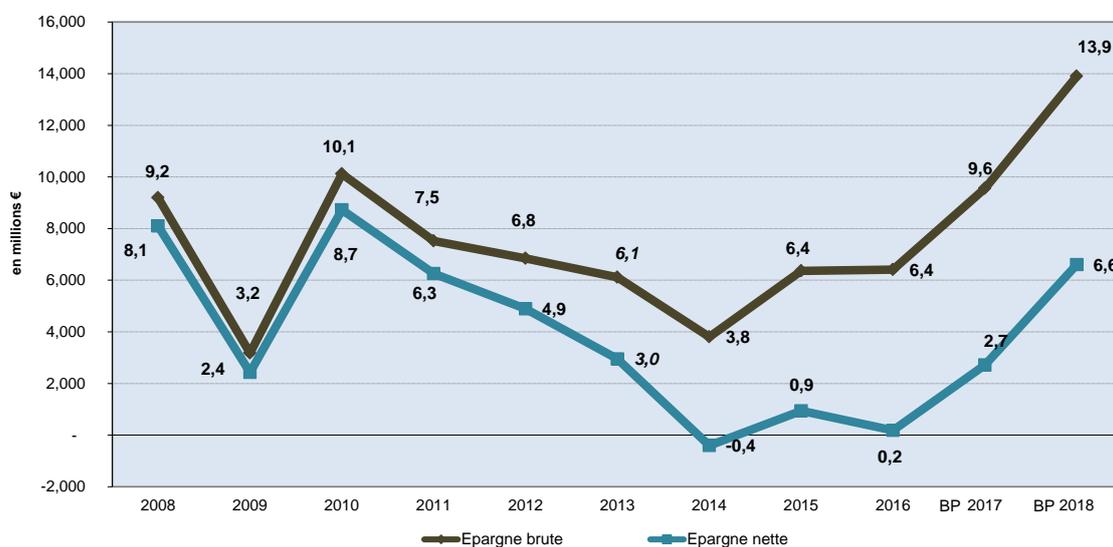
### Section de d'investissement



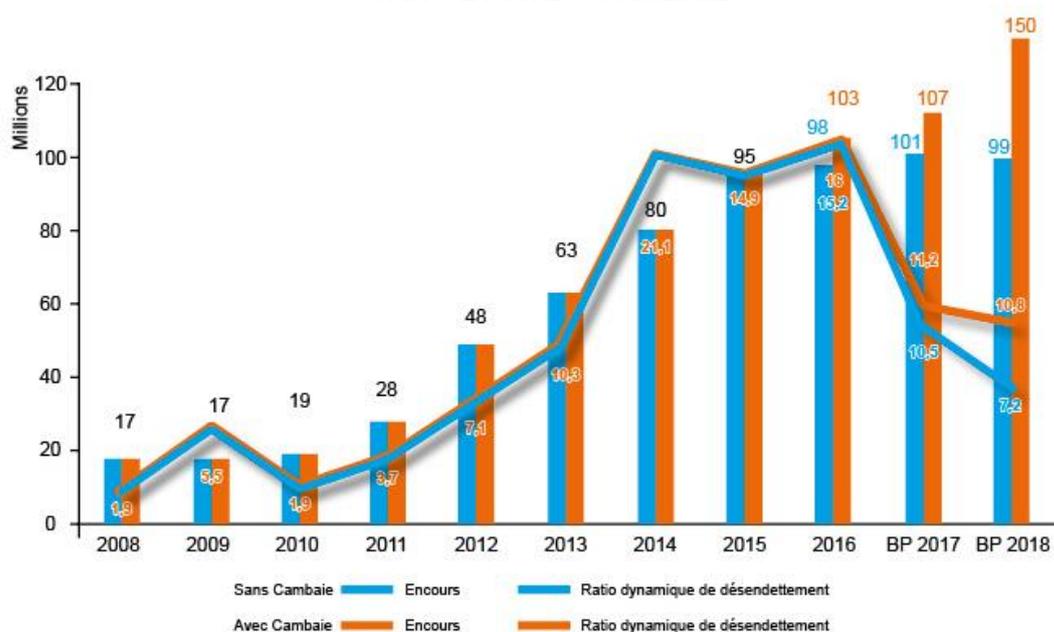
# LES RATIOS 2018

## ÉVOLUTION DES NIVEAUX D'ÉPARGNE ENTRE 2008 ET 2018 :

Une nette amélioration à compter de 2017 compte tenu des efforts réalisés pour maîtriser nos charges de fonctionnement



## ÉVOLUTION DU RATIO DYNAMIQUE DE DÉSENETTEMENT ENTRE 2008 ET 2018 SANS ET AVEC CAMBAIE



Un ratio divisé par 2 entre 2016 et 2017 compte tenu d'une épargne brute plus importante et qui continue à s'améliorer en 2018. Malgré l'intégration dans l'encours de la dette du portage foncier de Cambaie par l'EPFR, notre ratio d'endettement reste en deçà du plafond fixé par le PLF 2018.

## II. LES RECETTES

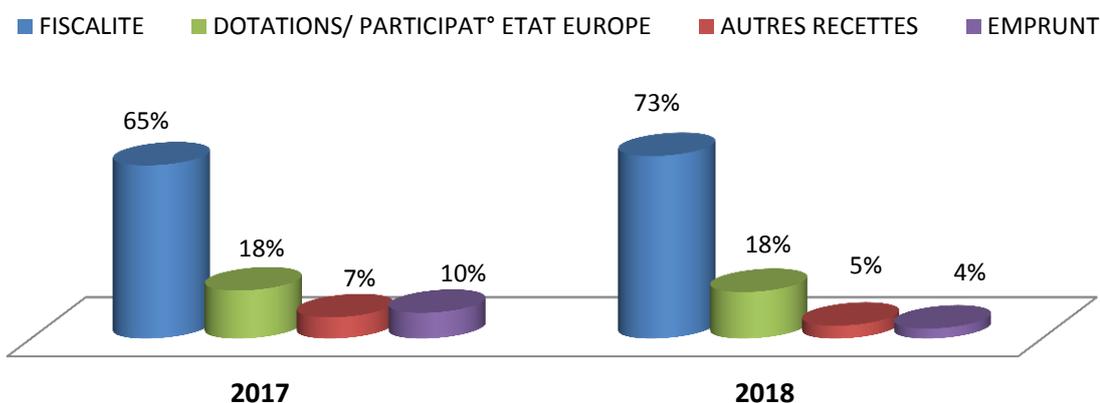
Les recettes réelles (fonctionnement et investissement) du budget primitif 2018 s'élèvent à **151,840 M€**.

A périmètre constant, l'évolution est de -6,1% (en raison notamment d'un moindre recours à l'emprunt).

NATURE	BP 2017	BP 2018	%
FISCALITE	104 377 000	110 030 000	5,4%
DOTATIONS / PARTICIPATIONS ETAT EUROPE	28 981 000	28 071 000	-3,1%
AUTRES RECETTES	12 801 000	7 739 000	-39,5%
EMPRUNTS	15 500 000	6 000 000	-61,3%
<b>TOTAL</b>	<b>161 659 000</b>	<b>151 840 000</b>	<b>-6,1%</b>

Elles sont constituées principalement des produits de la fiscalité et des concours de l'Etat.

### Origine des ressources du TCO



## II.1 Des recettes réelles de fonctionnement dynamiques (+ 2,2 %)

### A- Les produits de la fiscalité

Au sein des recettes fiscales, hors Fonds d'Investissement Routier et des Transports (FIRT), il convient d'opérer une distinction entre les impôts économiques, acquittés par les entreprises et les impôts ménages, acquittés par les particuliers. Globalement, elles sont évaluées à **110,030 M€** en 2018, soit +5,4 % par rapport au BP 2017.

En 2018, les produits attendus augmentent en raison de la seule croissance des bases, en l'absence d'ajustement des taux.

#### • Fiscalité « entreprises » : + 6 %

FISCALITE "ENTREPRISES"	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
<b>FISCALITE DIRECTE</b>			
Cotisation Foncière des Entreprises	19 747 000	20 500 000	4%
Cotisation Valeur ajoutée des Entreprises	8 515 000	9 300 000	9%
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	1 115 000	1 150 000	3%
Taxe Foncière sur le Non Bâti	130 000	130 000	0%
Taxe Sur les Surfaces Commerciales	1 480 000	1 580 000	7%
Reversement FNGIR	8 540 000	8 540 000	0%
Taxe sur les ordures ménagères	4 344 750	4 820 000	11%
<b>FISCALITE INDIRECTE</b>			
Versement Transport	23 300 000	25 310 000	9%
Taxe de séjour	550 000	650 000	18%
<b>TOTAL</b>	<b>67 721 750</b>	<b>71 980 000</b>	<b>6%</b>

### Fiscalité Directe

**La Cotisation Economique Territoriale (29,8 M€)**  
partagée entre :

- **La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)**  
Le TCO escompte une évolution de +4% du produit global émanant principalement de l'évolution de la base imposable (base rétrospective hors évolution exceptionnelle).
- **La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)**  
La seule évolution provient de la base, le taux étant fixé au niveau national. Elle progresse de + 9% en 2018 (prévision évaluée par la DRFIP).
- **L'Imposition forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)** : dont 50% provient d'EDF. La recette est stable par rapport au BP 2017.
- **La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)** : le 23 juin 2017, le conseil a voté le coefficient multiplicateur de cette taxe à 1,10 % à compter de 2018. La recette totale attendue serait de 1,5 M€, soit +7% par rapport à 2017.
- **La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** : l'évolution constatée en 2018 inclut le produit lié à la suppression de l'exonération de TEOM pour les entreprises à moins de 200 m du point de collecte (recette évaluée à 300 000 €).

## Fiscalité indirecte

### Le versement transport (VT)

Le taux en vigueur est inchangé depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, soit 2% taux maximum appliqué par ailleurs sur l'ensemble du territoire)

	BP 2017	BP 2018
<b>Taux de couverture dépenses/recettes transport</b>	<b>72%</b>	<b>78%</b>

Il est à noter une amélioration du taux de couverture de la dépense transports, liée à une recette de VT plus dynamique et des dépenses optimisées (notamment impact anticipé du passage à la semaine scolaire des 4 jours).

En recettes, il s'agit des recettes liées au Versement Transport, la DGD scolaire, les participations des familles, la taxe carburant (FIRT) et la participation du Département pour les transports scolaires (29,934 M€).

En dépenses, il s'agit de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement relatives aux transports urbains et scolaires (38,343 M€).

### • Fiscalité « ménages » : + 4 %

	BP 2017	BP 2018	% d'évolution
TAXE D'HABITATION	10 345 000	10 770 000	4%
TEOM	24 620 250	25 600 000	4%
<b>TOTAL</b>	<b>34 965 250</b>	<b>36 370 000</b>	<b>4%</b>

### La taxe d'habitation (TH)

Le TCO n'actionnera pas ce levier en 2018. La réforme de la TH prévue par le PLF 2018 n'impactera pas les collectivités locales à ce stade, car un mécanisme de dégrèvement sera mis en place (l'Etat se substituera au contribuable).

Le taux d'évolution retenu pour les bases est celui constaté les années précédentes.

### La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Globalement, le produit de la TEOM (entreprises + ménages) ne permet toujours pas de couvrir l'ensemble des dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets ménagers, le différentiel étant financé sur le budget général. Le taux de couverture est quasi stable par rapport à 2017 (79%).

**TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE ET INDIRECTE  
(Références locales)**

	Taux 2017					
	Fiscalité Directe					Fiscalité Indirecte
	TEOM	Taxe habitation	Taxe foncier non bâti	CFE	TASCOM	VT
CIVIS	17,91	6,90	1,77	29,03	1,10	2,00
CIREST	17,00	6,84	1,79	27,60	1,00	1,80
<b>TCO</b>	<b>16,00</b>	<b>6,82</b>	<b>1,43</b>	<b>25,00</b>	<b>1,05</b>	<b>2,00</b>
CINOR	14,80	6,72	1,29	23,17	1,05	2,00
CASUD	16,70	6,70	1,75	22,76	1,05	1,80
<b>MOYENNE</b>	<b>16,48%</b>	<b>6,80%</b>	<b>1,60%</b>	<b>25,51%</b>	<b>1,05%</b>	<b>1,92%</b>

**NB** : - un taux de TEOM inférieur à 3 intercommunalités de l'île  
- un taux de CFE dans la moyenne des intercommunalités

**B- Les concours financiers de l'Etat**

Le PLF 2018 a prévu une stabilisation de l'enveloppe globale des dotations de l'Etat. Cependant, il introduit un nouveau mécanisme d'encadrement des dépenses locales. Des contrats seront conclus entre l'Etat et les collectivités afin de permettre de respecter un taux plafond d'évolution des

charges de fonctionnement. En cas de non respect du plafond déterminé, les dotations de l'Etat seront ajustées à la baisse (application d'un malus).

	BP 2017	BP 2018	Taux d'évolution
<b>Dotation Globale de Fonctionnement</b>	<b>9 900 000</b>	<b>10 080 000</b>	<b>2%</b>
<b>Autres dotations de l'Etat</b>	<b>12 750 000</b>	<b>11 910 000</b>	<b>-7%</b>
Dotation Générale de décentralisation	3 156 000	3 060 000	-3%
Dotation de compensation réforme TP	4 490 000	3 820 000	-15%
Autres compensations	5 104 000	5 030 000	-1%
<b>TOTAL DOTATIONS ETAT</b>	<b>22 650 000</b>	<b>21 990 000</b>	<b>-3%</b>

### **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et la Dotation de compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle (DRCTP)**

Le PLF 2018 prévoit une augmentation des enveloppes destinées à la péréquation au sein de la DGF. Cette hausse est financée par les collectivités locales elles-mêmes (redéploiement pour moitié au sein de la DGF et l'autre moitié par la DCRTP).

Ainsi, notre DGF observe une baisse de près de 0,354 M€ (10,080 M€ contre 10,4 M€ notifié en 2017) et notre DCRTP de 0,670 M€, soit une perte globale de 1,024 M €.

### **La Dotation Globale de Décentralisation (DGD) et les compensations fiscales**

La DGD est gelée depuis 2012.

En sus des recettes fiscales, il convient d'ajouter les compensations fiscales qui correspondent à des exonérations décidées par l'Etat (entreprises : 4 265 K€ / ménages : 765 K€).

## **C- Les autres recettes de fonctionnement**

### **• Participations des usagers**

Les participations des usagers comprennent essentiellement les recettes liées :

- aux transports scolaires ;
- locataires des zones d'activités ;
- la régie fourrière.

Le volume prévisionnel des participations des usagers pour 2018 s'élève à 3 M€.

### **• Subventions**

La baisse de 15,6 % des subventions s'explique principalement par la recette du Département aux transports scolaires (une année scolaire comptabilisée au lieu de deux au BP 2017).

### **• Centre de tri**

La gestion du centre de tri étant reprise par Ileva, la redevance d'occupation de 740 K€ est également transféré à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## **II.2 Des recettes réelles d'investissement moins évolutives**

Le TCO ayant la volonté de stabiliser son endettement hors Cambaie (99,4 M€ projeté à fin 2018 contre 100,7 M€ à fin 2017), l'appel à l'emprunt sera réduit en 2018.

Les recettes d'investissement au titre de 2018 permettront de financer les dépenses (hors capital de la dette), comme suit.

- autofinancement net : 35 % (6,7 M€) ;
- subventions + FCTVA : 34 % (6,4 M€) ;
- emprunt : 31% (6 M€).

## TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES RECETTES REELLES

(Hors foncier Cambaie EPFR, 42,8 M€ au Bp 2017 et 44 M€ au Bp 2018)

	BP 2017	BP 2018	Evolution	
			%	en €
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>136 373 000</b>	<b>139 355 000</b>	<b>2,2%</b>	<b>2 982 000</b>
<b>FISCALITE</b>	<b>104 377 000</b>	<b>110 030 000</b>	<b>5,4%</b>	<b>5 653 000</b>
<i>Fiscalité directe :</i>	<b>77 357 000</b>	<b>80 810 000</b>	<b>4,5%</b>	<b>3 453 000</b>
Cotisation Foncière des Entreprises	19 747 000	20 500 000	-	-
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	8 515 000	9 300 000	-	-
Reversement FNGIR	8 540 000	8 540 000	-	-
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	1 115 000	1 150 000	-	-
Taxe Foncière sur le Non Bâti	130 000	130 000	-	-
Taxe sur les ordures ménagères	28 965 000	30 420 000	-	-
Taxe d'habitation	10 345 000	10 770 000	-	-
<i>Fiscalité indirecte :</i>	<b>27 020 000</b>	<b>29 220 000</b>	<b>8,1%</b>	<b>2 200 000</b>
Versement transport	23 300 000	25 310 000	-	-
Fonds d'Investissement Routier et des Transports	1 690 000	1 680 000	-	-
Taxe Sur les Surfaces Commerciales	1 480 000	1 580 000	-	-
Taxe de séjour	550 000	650 000	-	-
<b>DOTATIONS ETAT</b>	<b>22 650 000</b>	<b>21 990 000</b>	<b>-2,9%</b>	<b>- 660 000</b>
Dotation Globale de Fonctionnement	9 900 000	10 080 000	-	-
Dotation Générale de Décentralisation	3 156 000	3 060 000	-	-
Dotation de compensation de la réforme TP	4 490 000	3 820 000	-	-
Compensations fiscales	5 104 000	5 030 000	-	-
<b>SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>4 841 000</b>	<b>4 086 000</b>	<b>-15,6%</b>	<b>- 755 000</b>
Eco-organismes	1 800 000	1 380 000	-	-
Fonds Social Européen (PLIE)	540 000	500 000	-	-
Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale	-	245 000	-	-
Département (Transports scolaires)	1 206 000	600 000	-	-
Autres (participations en matière de ressources humaines)	1 295 000	1 361 000	-	-
<b>PARTICIPATIONS DES USAGERS</b>	<b>3 030 000</b>	<b>3 049 000</b>	<b>0,6%</b>	<b>19 000</b>
Transports scolaires	2 223 000	2 344 000	-	-
Zones d'activités	580 000	540 000	-	-
Autres	227 000	165 000	-	-
<b>CENTRE DE TRI</b>	<b>740 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RECETTES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>735 000</b>	<b>200 000</b>	<b>-72,8%</b>	<b>- 535 000</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>25 286 000</b>	<b>12 485 000</b>	<b>-50,6%</b>	<b>- 12 801 000</b>
<b>SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>4 100 000</b>	<b>3 985 000</b>	<b>-2,8%</b>	<b>- 115 000</b>
Etat	1 405 000	2 178 000	-	-
Région	1 525 000	670 000	-	-
FEDER	900 000	998 000	-	-
Autres	270 000	139 000	-	-
<b>DOTATIONS ETAT (FCTVA)</b>	<b>3 486 000</b>	<b>2 160 000</b>	<b>-38,0%</b>	<b>- 1 326 000</b>
<b>EMPRUNTS</b>	<b>15 500 000</b>	<b>6 000 000</b>	<b>-61,3%</b>	<b>- 9 500 000</b>
<b>PRODUITS DE CESSION</b>	<b>2 200 000</b>	<b>340 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>161 659 000</b>	<b>151 840 000</b>	<b>-6,1%</b>	<b>- 9 819 000</b>

### III. LES DÉPENSES : MAITRISER LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT POUR DÉ- GAGER DES MARGES EN IN- VESTISSEMENT

Les dépenses réelles (fonctionnement et investissement) du budget primitif 2018 s'élèvent à **151,840 M€** (-6,1% par rapport au BP 2017).

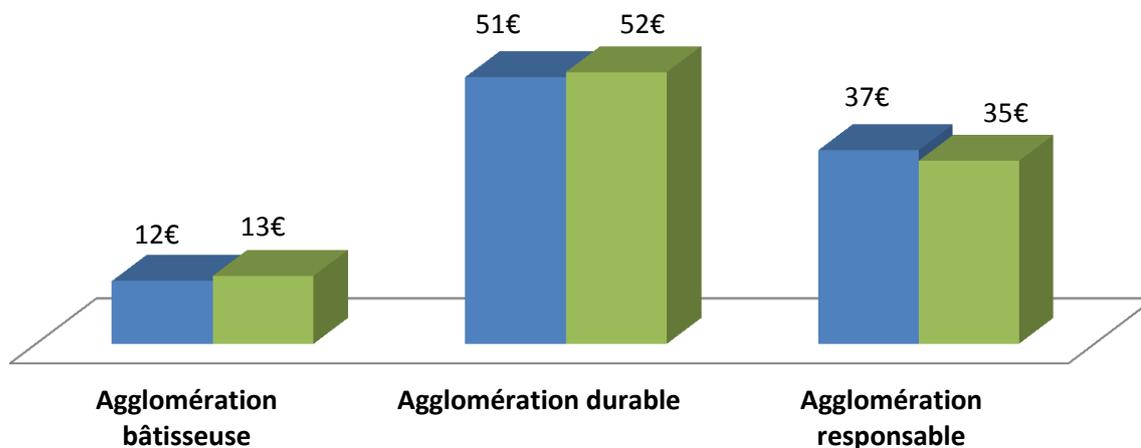
<i>En €</i>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>TOTAL</b>
<b>DÉPENSES RÉELLES</b>	<b>125 455 000</b>	<b>26 385 000</b>	<b>151 840 000</b>

Les dépenses sont constituées principalement des postes suivants :

- l'environnement (collecte et traitement des déchets) ;
- les transports publics urbains et scolaires ;
- les frais de personnel ;
- les reversements de fiscalité aux communes.

#### AFFECTATION DES DÉPENSES RÉELLES (INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT) POUR 100 €

■ 2017 ■ 2018



## TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES DÉPENSES REELLES

		BP 2017		BP 2018		Evolution	
		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	%	€
<i>(Hors foncier Cambaie EPFR, 42,8 M€ au Bp 2017 et 44 M€ au Bp 2018)</i>							
POLITIQUES PUBLIQUES	<b>Une agglomération bâtitieuseuse</b>	<b>20 206 139</b>		<b>19 890 429</b>		-1,6%	- 315 710
		<b>5 442 244</b>	<b>14 763 895</b>	<b>6 134 285</b>	<b>13 756 144</b>		
	Ecocité (hors foncier Cambaie EPFR)	2 000	-	2 000	3 742 594	-	-
	Aménagement / Habitat	115 500	2 903 325	92 940	1 636 000	-	-
	Economie	461 245	5 132 234	828 980	2 481 050	-	-
	LEADER	42 000	-	204 140	-	-	-
	Tourisme	2 009 300	791 436	1 827 500	955 500	-	-
	Equilibre régie des ports de plaisance	648 800	305 000	1 111 900	954 500	-	-
	Espaces numériques	123 000	340 000	171 050	245 000	-	-
	Insertion	850 000	-	822 500	-	-	-
	Culture	1 052 186	1 903 000	835 775	2 997 500	-	-
	Sport	138 213	3 388 900	237 500	744 000	-	-
		<b>82 310 555</b>		<b>79 448 750</b>		-3,5%	- 2 861 805
		<b>77 404 851</b>	<b>4 905 704</b>	<b>75 580 900</b>	<b>3 867 850</b>		
Environnement	39 934 911	2 387 000	39 092 000	1 992 500	-	-	
Transports	37 389 940	2 301 704	36 468 900	1 875 350	-	-	
Autres (dont GEMAPI)	80 000	217 000	20 000	-	-	-	
		<b>59 142 306</b>		<b>52 500 821</b>		-11,2%	- 6 641 485
		<b>43 970 905</b>	<b>15 171 401</b>	<b>43 739 815</b>	<b>8 761 006</b>		
MISSIONS TRANSVERSALES	<b>Une agglomération responsable</b>						
	Finances et évaluation	22 248 900	6 841 000	22 262 103	7 300 000	-	-
	<i>dont Attribution de compensation</i>	19 812 000	-	19 156 000	-	-	-
	<i>dont Provisions</i>	200 000	-	949 000	-	-	-
	<i>dont Dette</i>	2 160 200	6 841 000	1 956 000	7 300 000	-	-
	<i>dont Autres</i>	76 700	-	201 103	-	-	-
	Ressources Humaines	19 987 901	-	18 697 501	20 000	-	-
	<i>dont Personnel</i>	18 400 000	-	17 197 500	-	-	-
	<i>Dont Elus + Groupes d'Elus</i>	1 006 000	-	1 010 133	-	-	-
	<i>dont Autres</i>	581 901	-	489 868	20 000	-	-
	Système d'information et des organisations	311 595	394 769	389 971	427 806	-	-
	Patrimoine	553 509	7 873 632	1 113 240	888 500	-	-
	Administration générale	869 000	62 000	1 277 000	124 700	-	-
	<i>Dont Affaires générales</i>	220 500	-	215 550	-	-	-
	<i>Dont Commande publique</i>	90 800	30 000	96 000	30 000	-	-
	<i>Dont Moyens généraux</i>	357 000	5 000	263 750	87 500	-	-
	<i>Dont Coopération décentralisée</i>	77 000	-	43 000	-	-	-
	<i>Autres (communication, médiation)</i>	123 700	27 000	658 700	7 200	-	-
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES HORS DETTE (intérêts / capital)</b>	<b>152 657 800</b>		<b>142 584 000</b>		-6,6%	-10 073 800	
	<b>124 657 800</b>	<b>28 000 000</b>	<b>123 499 000</b>	<b>19 085 000</b>	-0,9%	-31,8%	
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>161 659 000</b>		<b>151 840 000</b>		-6,1%	-9 819 000	
	<b>126 818 000</b>	<b>34 841 000</b>	<b>125 455 000</b>	<b>26 385 000</b>	-1,1%	-24,3%	

### Nos dépenses réelles de fonctionnement diminuent globalement.

Ce budget « économie » intègre les transferts de compétences sur les zones activités (dépenses neutralisées, à ce stade, par une baisse de l'attribution de compensation pour 655 400 €). Il s'agit d'un montant provisoire. Un ajustement sera opéré lors d'une décision modificative à intervenir au premier semestre 2018.

Le budget d'investissement s'élève à 26,3 M€ (dépenses réelles), dont 19 M€ (hors dette).

Une présentation par compétence figure à la page suivante.

PPI 2018-2020 : INVESTISSEMENTS BP 2018 / BP 2017 (1/2)

INTITULE	BP 2017	BP 2018
<b>Economie/Numérique/Culture/Sport</b>	<b>10 764 134</b>	<b>6 467 550</b>
Centre d'enseignement artistique intercommunal (dt éqpt)	1 417 000	2 050 000
Extension ZA Bras Monvert	2 300 000	1 736 000
Pôle Loisir et Nature de Dos D'Ane (travaux + foncier)	3 388 900	500 000
Extension ZA Pointe des Chateaux (phase travaux)	181 672	291 500
Pôle architectural de construction durable	100 000	50 000
Divers (études éco + travaux ZA)	107 383	371 000
Village numérique	110 000	50 000
Carte de Vie Quotidienne	230 000	195 000
SRPP: mesures foncières PPRT	25 000	-
ZA ECOPARC	1 785 784	-
ZAE Eperon	448 429	-
Etude de faisabilité économique Zone Arrière Portuaire	77 990	-
Etude de faisabilité écologie industrielle	20 000	-
NPRU Ariste Bolon	30 000	32 550
Etude friche culturelle	55 976	-
Aménagement de LENA	46 000	107 500
Autres fonds de concours	440 000	1 084 000
<b>Transport</b>	<b>2 301 704</b>	<b>1 875 350</b>
Etudes prospectives diverses	306 000	491 350
Acquisition de bus propres	-	294 000
Fonds de concours (PDU)	806 400	380 000
Arrêts de bus	200 000	150 000
Points de correspondance NKO	48 000	136 500
IP La Possession - cœur de ville+ Palestine (hors foncier)	296 000	124 000
IP - le Port dont aimé césaire* (hors foncier)	195 000	107 000
Pôles d'échange (y/c portage foncier pôle d'échange La Saline)	400 304	80 000
Régime d'aide à l'achat de VAE	-	50 000
Dépôt kar ouest	-	32 500
NPRU Ariste Bolon	50 000	30 000
<b>Tourisme</b>	<b>791 436</b>	<b>955 500</b>
Sentier littoral ONF	400 000	400 000
Bureau d'Information Touristique (Mafate)	40 000	205 000
Etudes prospectives diverses	-	80 000
Travaux divers (dont camping)	31 136	270 500
Etudes touristiques	215 000	-
Signalétique touristique	55 300	-
Participation capital SEM	50 000	-
<b>Ports de plaisance</b>	<b>305 000</b>	<b>954 500</b>

**PPI 2018-2020 : INVESTISSEMENTS BP 2018 / BP 2017 (2/2)**

<b>INTITULE</b>	<b>BP 2017</b>	<b>BP 2018</b>
<b>Aménagement / Habitat</b>	<b>3 120 325</b>	<b>1 636 000</b>
Etudes planification aménagement (dont DAAC, SCOT, PLH, Mafate)	946 963	970 000
Fonds de concours (Aménagement)	1 193 900	385 000
Plan Intercommunal de Lutte Habitat Indigne 2016-2019	473 640	181 000
NPRU Ariste Bolon	218 822	100 000
Acquisition de logiciel	50 000	-
Communication	20 000	-
Etude de préfiguration eau et assainissement	217 000	-
<b>ECOCITE hors foncier Cambaie EPFR</b>	<b>-</b>	<b>3 742 594</b>
<b>Environnement</b>	<b>2 387 000</b>	<b>1 992 500</b>
Acquisition bacs OM+CS	700 000	785 000
Fourrière animale + centre animalier	367 000	357 500
Acquisition de CPU	200 000	230 000
Autres acquisitions (verres, bornes et caissons)	149 000	150 000
Acquisition de bio composteurs	180 000	225 000
Actions PCET	160 000	50 000
Réhabilitation de décharges	316 500	135 000
Actions de prévention	-	60 000
Remises aux normes des déchèteries	214 500	-
Panneaux DEV	100 000	-
<b>Autres</b>	<b>8 330 401</b>	<b>1 461 006</b>
Réhabilitation du siège	2 209 000	72 500
Foncier	4 491 235	325 000
Parc informatique et divers (système d'information)	394 769	427 806
Autres dépenses (services généraux)	1 235 397	635 700
<b>TOTAL OPERATIONS (ECOCITE hors foncier Cambaie EPFR)</b>	<b>28 000 000</b>	<b>19 085 000</b>
<b>TOTAL OPERATIONS (ECOCITE avec foncier Cambaie EPFR)</b>	<b>70 800 000</b>	<b>63 085 000</b>

# LE TCO,

## UNE AGGLOMÉRATION BÂTISSEUSE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES GRANDS PROJETS



Le grand projet Ecocité (3,744 M€)

p.22



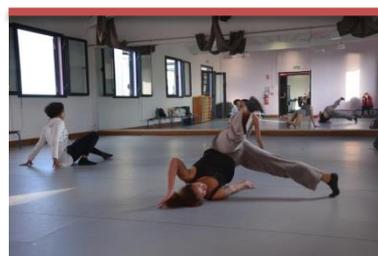
Aménagement du territoire  
Logement (1,729 M€)

p.24



Activités économiques (12,146 M€)  
(hors RPP)

p.26





# LE GRAND PROJET **ÉCOCITÉ**

**Budget : 3,744 M €**

(hors acquisitions terrains  
Cambaie EPFR de 44 M €)

	2017	2018
Cotisations	2 000	2 000
<b>Fonctionnement</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Etudes	-	1 512 594
Acquisition de terrains	-	2 230 000
<b>Investissement</b>	<b>-</b>	<b>3 742 594</b>
<b>Total Ecocité hors Cambaie EPFR</b>	<b>-</b>	<b>3 744 594</b>
<b>Total Ecocité avec Cambaie EPFR</b>	<b>-</b>	<b>47 744 594</b>

## CONSTRUIRE UNE VILLE ATTRACTIVE OÙ HABITER, VIVRE ET TRAVAILLER

L'année 2018 marque un nouvel élan pour le projet Ecocité.

### Préfigurer un outil de pilotage et de coordination, une SPLA d'intérêt national

Une **Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National (SPLAIN)** qui associerait le TCO aux côtés de l'Etat, de la Région, du Département, du Grand Port et des communes est en réflexion et pourra être préfigurée en 2018. Cet outil aurait pour vocation de réaliser la prochaine génération des projets Ecocité à l'échelle des trois communes du Port, de la Possession et de Saint Paul.

La SPLAIN aura la charge de produire et de piloter le **Projet Partenarial d'Aménagement Ecocité entre l'Etat et les collectivités** listant et priorisant les projets de l'Ecocité. Il suppose la contractualisation des opérations de l'Ecocité à l'échelle des trois communes concernés et identifiera l'Ecocité comme Grande Opération d'Urbanisme.

La SPLAIN aura également la charge de définir les modalités de concertation de l'Ecocité à l'échelle des trois communes auprès de la population pour assurer une bonne adéquation entre le projet, les attentes et les besoins des habitants et des entreprises.

Par ailleurs, il sera recherché, dès 2018, un renforcement de notre outil de portage foncier, l'établissement public foncier de la Réunion (EPFR), pour qu'il puisse assurer sur le long terme sa mission de portage des terrains de la DUP Cambaie avec pour objectif d'étaler la charge annuelle de remboursement de la convention actuelle de **50 M €**.

### Réaliser des projets d'aménagement structurants

Un budget de 1,5 M€ est prévu en 2018 pour :

#### Enclencher la phase opérationnelle sur la plaine de Cambaie

Les 550 hectares de la plaine de Cambaie entrent aujourd'hui en phase opérationnelle.

⇒ **Sur la Plaine de Cambaie :**

- la poursuite des études de conception de la première opération de Cambaie, sur 60 hectares (**0,2 M€**), et le schéma directeur des espaces publics (**0,2 M€**), tout comme la préparation de la candidature Ecoquartier sur ce site avec les volets thermiques, aérauliques, acoustiques, énergétiques et l'implantation d'une station météo (**0,2 M€**) ;
- les études préparatoires au prolongement de l'axe mixte du pont de la rivière des Galets à la chaussée royale de Saint-Paul (**0,4 M€**) ;
- en outre, le dévoiement des ravines la Plaine et Piton Defaud s'organise ;
- le projet terres fertiles entre en phase opérationnelle avec le lancement d'un appel à projet permettant d'identifier un opérateur privé (**0,2 M€**) ;
- sur ce secteur, l'année 2018 est aussi l'occasion de préciser les grands équipements de Cambaie, dont une possible Cité de la Gastronomie ;
- Un travail de coordination aura lieu au second semestre 2018 sur le quartier de Savannah, pour prendre en compte l'évolution de l'échangeur autoroutier et le besoin de réorganisation des circulations, des commerces et la mise en valeur de l'accès au tour des Roches.

⇒ **Sur Le Port et La Possession :**

- l'approfondissement sur Le Port et La Possession démarre en 2018 (**0,04 M€**). Celui du front de mer sera également lancé, ce qui viendra alimenter la liste des projets Ecocité (**0,05 M€**) ;

- **un premier travail de coordination des maîtrises d'ouvrage sur Aimé Césaire (0,04 M€)** va permettre de définir un urbanisme éphémère concomitant à l'implantation du pôle gare et en cohérence avec la construction du futur pôle d'aménagement et de construction durable (PACD) qui accueillera la nouvelle école d'architecture.
- **Ecocité continue d'accompagner la rénovation du quartier NPNRU Ariste Bolon** en menant certaines études (habitat, économie commerce, transport) et en appuyant certains des sujets portés par la commune du Port. Les crédits affectés à cette opération sont réparties suivants les différentes compétences de l'agglomération pour un montant total de **0,06 M€**.

⇒ **DUP Cambaie 175 hectares :**

**Sur le volet acquisitions de terrains**, la Cour d'Appel de Saint-Denis a rendu des arrêts en 2017 qui confirment les montants fixés par le juge de première instance, environ **25€/m<sup>2</sup>**. Ces montants laissent entrevoir un maintien des prix jugés en première instance pour les dossiers de plus grande surface et à enjeux financiers très élevés. Les derniers jugements d'appel devraient intervenir au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018. Sur cette base, hors tréfonds, l'intégralité du périmètre de la DUP, à savoir les 175 ha, pourrait rester dans **l'enveloppe des 50 M€** du portage EPFR. 6 M€ sont à ce jour déjà mobilisés. **Une enveloppe de 44 M€** est ainsi budgétée en dépenses et en recettes en 2018.

Néanmoins, ce portage par l'EPFR ne concerne pas les terrains occupés. A ce titre, une parcelle (OCCIMO) fera l'objet d'une acquisition directe en 2018 par le TCO pour un montant de **2,2 M€** (dans le cadre d'un jugement d'appel).



# AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

## ET LOGEMENT

**Budget : 1,729 M€**

	2017	2018
Subventions	95 000	92 940
Autres frais	20 500	
<b>Fonctionnement</b>	<b>115 500</b>	<b>92 940</b>
Documents d'urbanisme	165 000	205 000
Etudes et frais d'insertion	1 199 425	1 046 000
Communication	20 000	
Concessions, droits similaires	50 000	
Subventions d'équipement	1 467 900	385 000
Autres	1 000	
<b>Investissement</b>	<b>2 903 325</b>	<b>1 636 000</b>
<b>Total Aménagement / Habitat</b>	<b>3 018 825</b>	<b>1 728 940</b>

### METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE TERRITORIALE

L'aménagement et le développement du territoire de l'Ouest, s'appuie sur le SCOT Grenelle adopté en 2016.

Dans le cadre de sa mise en œuvre opérationnelle, des études seront lancées, en 2018, autour des 4 priorités du SCOT :

#### « Concilier urbanité plus intense et ruralité modernisée »

- Elaboration du Schéma de Développement des Hauts afin de doter les hauts de l'Ouest d'un cadre stratégique et opérationnel de développement **(150 K€)** ;
- Avancement de l'Etude Hélico desserte Mafate **(80 K€)** ;

#### « Protéger et valoriser les espaces naturels, forestiers et agricoles, porteurs de valeurs écologiques, paysagères et économiques »

- Elaboration du Plan Paysage afin de décrire plus finement la mise en œuvre du SCOT Grenelle **(65 K€)**.

#### « Répondre aux besoins de logement »

- Finalisation du Plan Local de l'Habitat (PLH) 3 ainsi que le volet stratégie foncière (SCOT/PLH) **(265 K€)** ;
- Elaboration du Plan partenarial de gestion de la demande et de l'information sociale **(70 K€)** ;
- Pilotage des études pré-opérationnelles « Habitat » du NPNRU Ariste Bolon **(100 K€)**.

### **Développer l'appareillage commercial en harmonie avec l'armature urbaine et en tenant compte des besoins des ménages**

- Elaboration du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (**75 K€**).

En outre, le TCO évaluera l'impact des orientations du SCOT sur le territoire avec notamment l'activation de l'Observatoire des Redéploiements et l'animation de la Conférence Locale d'Aménagement du territoire (suivi annuel des indicateurs du SCOT).

Le TCO pourra également bénéficier de l'accompagnement technique et des outils de l'Agorah dans le cadre de sa cotisation annuelle fixée à **50 K€**.

La communauté d'agglomération poursuivra son soutien aux initiatives de création d'activités dans les Hauts, grâce au dispositif européen LEADER porté par TERH GAL OUEST, avec une présence de terrain assurée par une équipe pluridisciplinaire afin d'impulser et d'accompagner des projets individuels et collectifs. Le coût de la structure s'élèvera à **204 K€** en 2018, entièrement financé par le programme LEADER.

### **POURSUIVRE NOS INTERVENTIONS EN FAVEUR DU LOGEMENT**

Les interventions 2018 du TCO en matière de logement seront axées autour de 2 volets :

**=> La lutte contre l'habitat indigne, avec :**

- la fin des campagnes d'actualisation sur les sites prioritaires ;
- la centralisation des signalements d'habitats indignes (Guichet unique des signalements) ;
- la mise en œuvre du projet Opération Groupée d'Amélioration de l'Habitat (OGRAL 2015-2018) ;
- le lancement des études pré-opérationnelles (RHI/RHS) sur Saint-Paul (quartiers Ruisseau et Ravine Daniel) (**82 K€**) ;

- l'information, la sensibilisation des familles du PILHI sur la diminution de leur consommation énergétique et la mise en œuvre de travaux afin de réduire la consommation énergétique (**40 K€**) et le lancement d'une étude indivision (**60 K€**).

Dans le cadre partenarial, le TCO poursuivra son soutien à l'Adil (5 K€), aux Compagnons Bâtisseurs (**15 K€**) ainsi qu'à l'Agence Soleil (**10 K€**).

**=> La mise en œuvre de la réforme de la demande sociale, avec :**

- l'approbation de la Convention Intercommunale des Attributions (CIA) et la signature des conventions opérationnelles (Garanties d'emprunts, convention d'objectifs avec les bailleurs,...) pour 2018 ;
- le dispositif de gestion partagée du fichier des demandeurs ;
- le développement d'outils d'appui aux projets (foncière solidaire, habitat participatif, levier sur foncier disponible) ;
- le suivi des Conventions d'Utilité Sociale (CUS) et leur traduction réelle dans les contrats de ville et programmes de réhabilitations (hors ANRU).



# LES INITIATIVES CRÉATRICES D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS

Budget :  
12,146 M€ (hors RPP)

14,212 M€ (avec RPP)

Dans le cadre des actions mises en œuvre au titre du développement économique, il s'agira de poursuivre la réalisation des conditions favorables à l'émergence d'activités économiques, à la mise en tourisme de notre territoire et au développement du numérique, tout en valorisant l'insertion et l'économie solidaire et la promotion de l'identité du territoire.

## CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS

### Accompagner la création et le développement d'activités

Economie	2017	2018
Marchés	130 000	
Frais de structure	251 245	793 980
Subventions	80 000	35 000
<b>Fonctionnement</b>	<b>461 245</b>	<b>828 980</b>
Etudes et frais d'insertion	675 967	142 550
Subventions d'équipement	266 936	
Terrains nus	2 008 948	
Aménagement divers	21 583	172 500
Matériels informatiques	14 800	
Mobilier	5 000	
Autres	3 000	
Construction	2 106 000	2 166 000
Avance sur marchés	30 000	
<b>Investissement</b>	<b>5 132 234</b>	<b>2 481 050</b>
<b>Total Economie</b>	<b>5 593 479</b>	<b>3 310 030</b>

Dans le domaine économique, le TCO renforcera ses actions afin d'accompagner la création et le développement d'activités suivant 3 volets :

**Organiser et renforcer l'animation économique territoriale** (déploiement d'un outil d'accueil et de suivi des demandes des entreprises et porteurs de projets économiques,

animation d'un réseau de partenaires afin de proposer une offre qualitative en termes d'accompagnement, des conventions de partenariat avec les chambres consulaires – 20 K€).

A cela s'ajoute le soutien à Réunion Entreprendre ainsi qu'à l'ADIE (stabilisation de l'enveloppe totale de 35 K€).

### Accompagner la structuration et le développement des filières stratégiques et innovantes avec :

- La consolidation du projet du PACD (pôle d'aménagement et de construction durable) sur la commune du Port (**50 K€**) ;
- L'étude de faisabilité et de viabilisation de la ZAP validée et partagée par l'ensemble des partenaires (**60 k€**).

### « Programmer et créer des zones d'activités économiques »

Dans le cadre d'un schéma d'aménagement des zones d'activités, il s'agira de poursuivre la réalisation d'ateliers sur la zone d'activités artisanale de Bras Montvert (**1,736 M€**), de

commencer les travaux d'extension de la zone d'activités de la pointe des Châteaux (**292 K€**), de lancer un appel à projet sur la zone d'activités artisanale de la Saline, et de poursuivre l'accompagnement de projets privés.

Dans le cadre du transfert de la compétence zone d'activités économiques, le budget 2018 prévoit les dépenses d'entretien de ces espaces (dépenses neutralisées, à ce stade, par une baisse de l'attribution de compensation pour **655,4 K€**, montant provisoire).

## Favoriser la mise en tourisme de notre territoire

Tourisme	2017	2018
Camping	222 000	150 000
Pointe 3-Bassins	112 000	127 000
Communication	15 000	8 700
Frais de structure	444 300	301 800
Subvention OTI	645 000	580 000
Reversement Taxe de séjour à l'OTI	550 000	650 000
Subventions	21 000	10 000
<b>Fonctionnement</b>	<b>2 009 300</b>	<b>1 827 500</b>
Etudes	375 300	285 000
Concessions, droits similaires	15 736	
Subventions d'équipement	300 000	400 000
Autres matériels	400	
Constructions	50 000	270 500
Prise de participation	50 000	
<b>Investissement</b>	<b>791 436</b>	<b>955 500</b>
<b>Total Tourisme</b>	<b>2 800 736</b>	<b>2 783 000</b>

Le développement du leadership touristique de la zone Ouest reposera en 2018 sur un plan d'actions en matière de promotion (en lien avec les communes), d'accompagnement des projets et de réalisation d'aménagements touristiques.

### Conforter la promotion touristique

- Mise en place d'une nouvelle convention triennale TCO/OTI (**580 K€ en 2018** hors reversement de la taxe de séjour), avec la recherche d'une diversification des ressources de la structure (produits touristiques de l'OTI, ventes diverses, participations du privé, extension de la taxe de séjour aux croisiéristes ...). En outre, le projet de construction d'une antenne de

l'Office de Tourisme à Mafate (la Nouvelle) sera poursuivi **(205 K€)**.

### **Accompagner les initiatives en faveur du développement touristique**

- Diverses actions seront poursuivies afin d'encourager la création et le renforcement de la qualité des hébergements touristiques ;
- Les actions de détection des hébergements non déclarés « hébergements marrons » et de contrôle des hébergements ne reversant pas la taxe de séjour seront intensifiées.

### **Développer les aménagements et gérer les équipements et sites à vocation touristique**

- Le développement des aménagements touristiques (travaux du sentier littoral de Saint-Paul, phasage des études liées au sentier

littoral : Trois Bassins/Nord Saint-Leu, sud de Saint-Leu) **(400 K€)** ;

- La réalisation des études d'opportunité et de faisabilité de la création d'un village touristique à Saint-Gilles-les Bains ;
- L'accompagnement de la réflexion sur les espaces de baignade sécurisée sur le Territoire de la Côte Ouest (en mer et en bassin)

## ASSURER UNE MISE A NIVEAU DES PORTS DE PLAISANCE

La Régie des Ports de Plaisance (RPP) vise à équilibrer son budget 2018 en recherchant des recettes commerciales complémentaires.

### BUDGET PRINCIPAL

Ports de plaisance	2017	2018
Prestations diverses	150 000	201 900
Subvention d'équilibre	498 800	910 000
<b>Fonctionnement</b>	<b>648 800</b>	<b>1 111 900</b>
Etudes	305 000	468 500
Aménagement divers		164 000
Constructions		322 000
<b>Investissement</b>	<b>305 000</b>	<b>954 500</b>
<b>Total Ports de plaisance</b>	<b>953 800</b>	<b>2 066 400</b>

### BUDGET ANNEXE

#### Améliorer la qualité et le niveau de services rendus

##### Pérennisation des paiements par prélèvements automatiques

Il s'agit de mettre en place l'outil logiciel et la formation pour offrir ce service aux usagers : **18 K€** (investissement et fonctionnement).

##### Maintenance et entretien des équipements techniques

Charges à caractère générales : **1,106 M€** (chapitre 011).

#### Engager les travaux de remises aux normes

##### Remise aux normes des ports

Travaux sur pontons, quais, dispositifs d'accostage, désensablement, diverses infrastructures, sanitaires : **756 K€** (chapitres 21 et 23).

##### Construction du bâtiment de la capitainerie de Saint-Leu

Locaux commerciaux, box, espaces pêcheurs, bureaux (budget TCO).

#### POSITIONNER LES PORTS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

La Régie lancera ou accompagnera des projets de développement (création de surfaces commerciales, aménagement favorisant l'installation d'activités, d'animations touristiques, d'activités autour de la plaisance via des appels à projets).

##### Intégrer la gestion directe du port de Saint-Gilles en 2019 (Fonctionnement 1,4 M€ par an environ)

##### Définir les conditions financières de sortie de la concession

Assistance ingénierie financière.

##### Définir les transferts et affectations de moyens nécessaires à l'exploitation directe du port de Saint-Gilles

Personnels, organisation, logiciels, équipements.

## **Analyser la faisabilité de la création d'une structure de gestion des ports**

Une étude de la SCET est actuellement en cours sur la faisabilité d'une SEMOP. Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et une concertation avec les acteurs institutionnels sont envisagés.

### **Marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage**

AMO pour lancer la consultation et suivre la procédure : **100 K€** (chapitre 20).

### **Tour de table des actionnaires institutionnels**

Participations au capital de la SEMOP à définir.

## **Etudes préalables à la création et à la restructuration de surfaces professionnelles en lien avec le nautisme**

### **Etude de restructuration du bâtiment Le Forban et Port Center**

Reconfiguration et agrandissement des locaux loués aux professionnels avec intégration d'un lieu à destination pédagogique sur le milieu portuaire et nautique. **30 K€** (chapitre 20).

### **Appel à projet aménagement terrain Météo France**

Aménagement et construction d'un espace avec vue dominante sur le port de la Pointe des Galets : **20 K€** (chapitre 20).

### **Etude de réalisation d'un port sec**

Implantation d'un parc à bateaux couvert 200- 400 places, avec dispositif rapide de mise à l'eau : **30 K€** (chapitre 20).

### **Etude d'aménagement de l'ex terrain Le-clerc**

Nettoyage, nivellement et entretien d'une parcelle (action associative) pour permettre le développement d'activités : **12 K€** (chapitre 23).

### **Etude d'aménagement des abords de la darse Titan**

Aménagements de quais et d'espaces publics : **15 K€** (chapitre 20).

## Initier une stratégie de développement numérique

Numérique	2017	2018
Marchés	8 200	20 500
Formation	48 200	14 000
Frais de structure	66 600	136 550
<b>Fonctionnement</b>	<b>123 000</b>	<b>171 050</b>
Concessions, droits similaires	50 000	195 000
Aménagement divers	110 000	50 000
Autres mobiliers	180 000	
<b>Investissement</b>	<b>340 000</b>	<b>245 000</b>
<b>Total Numérique</b>	<b>348 200</b>	<b>416 050</b>

Le TCO souhaite accompagner une nouvelle dynamique du développement numérique sur le territoire au travers de 4 interventions prioritaires :

**Coordonner la connaissance des réseaux et des infrastructures existantes** : L'objectif pour 2018 est d'avoir 50% des logements qui seront raccordables au très haut débit (sur cible de 90% à l'horizon 2020).

**Lancer la plate-forme de services Vie Quotidienne (195 K€)** : Le service Transport Scolaire pris comme service pilote permettra l'ouverture d'un premier télé-service au mois de janvier 2018. L'objectif pour 2018 est de permettre à 30% des foyers de faire leurs démarches en ligne pour les télé-services ouverts. Suivront ensuite, le télé-service de gestion des déchetteries (deux équipées en 2018) et les télé-services pour la Vie Scolaire (pilote La Possession).

### **Structurer les espaces publics Numériques**

Le TCO valorisera sur le site d'ANSELLIA un « Village Numérique » pour le développement des projets d'économie numérique (**50 K€**) ;

### **Elaborer la 1<sup>ère</sup> phase de l'ouverture et de la mutualisation des données**

Le TCO mettra en place des référentiels afin de développer l'interopérabilité des données (démarche d'animation avec les communes membres, principe d'Open data).

L'objectif pour 2018 est d'ouvrir trois services de données publiques.

## Utiliser l'insertion et l'économie sociale et solidaire comme levier de création d'emploi et de richesse

Insertion	2017	2018
Marchés	610 000	500 000
Frais de structure	13 000	42 500
Subventions	227 000	280 000
<b>Fonctionnement</b>	<b>850 000</b>	<b>822 500</b>
<b>Total Insertion</b>	<b>850 000</b>	<b>822 500</b>

En 2018, le TCO vise à encourager les initiatives créatrices d'emplois, par le déploiement d'actions dans le cadre du PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi et sur la thématique de l'économie sociale et solidaire :

- Accompagner le public bénéficiaire du PLIE **(500 K€)** ;
- Soutenir la mise en œuvre des ateliers chantiers d'insertion sur la base d'appel à projets **(110 K€)** ;
- Structurer les ateliers chantiers d'insertion **(30 K€)** ;
- Développer la démarche territoriale relative à l'économie sociale et solidaire **(150 K€)** ;
- **Utiliser les outils de gestion, de conseil et de formation** (Marché relatif au logiciel ABC Viesion ; adhésion à Alliances Villes Emploi et à RTES) **(13 K€)**.

## ENCOURAGER L'ÉMERGENCE D'UNE VÉRITABLE IDENTITÉ COMMUNAUTAIRE

### Promouvoir l'identité du territoire à travers les politiques culturelles

Culture	2017	2018
Prestation enseignement artistique	85 000	70 000
Communication	5 000	
Frais de structure	72 186	15 775
Subvention REA	500 000	380 000
Autres subventions	390 000	370 000
<b>Fonctionnement</b>	<b>1 052 186</b>	<b>835 775</b>
Etudes et insertion	2 000	100 000
fonds de concours	440 000	840 000
Autres	145 000	157 500
Constructions	1 316 000	1 900 000
<b>Investissement</b>	<b>1 903 000</b>	<b>2 997 500</b>
<b>Total Culture</b>	<b>2 955 186</b>	<b>3 833 275</b>

La politique culturelle du TCO sera valorisée en 2018 suivant 3 grands axes :

#### Développer et diversifier l'enseignement artistique :

- En 2018, la Régie d'Enseignements Artistiques (REA) finalisera, d'une part, la vision stratégique et partagée de l'enseignement artistique et, d'autre part, la mise en place d'une tarification. La subvention d'équilibre 2018 sera plafonnée à **380 K€** ;
- Les travaux de l'école intercommunale (plateau Caillou) devrait s'achever au second semestre 2018 pour une rentrée opérationnelle fixée à 2019 (**2,050 M€**).

Les études techniques relatives à la réhabilitation de la Maison Bénard en partenariat avec le Parc National sur le site de LENA (L'Espace Numérique et Artistique de Trois Bassins) se poursuivront.

#### Soutenir la diffusion et la création artistique :

- Le TCO continuera à apporter son soutien à la diffusion (soutien aux salles: **250 K€** et festivals), à la création et la professionnalisation artistique à travers le dispositif Bekali qui repose sur les 3 salles Le Séchoir, Lespas et Kabardock et intégrera dans la même enveloppe le Théâtre sous les arbres (**60 K€ au total**) .

#### Valoriser le patrimoine naturel et culturel :

- L'ingénierie culturelle du TCO sera mise à disposition des communes afin de valoriser leur patrimoine. L'objectif est de réaliser une action par commune en 2018.

## Promouvoir l'identité du territoire à travers les politiques sportives

Sport	2017	2018
Prestations de service		150 000
Communication	30 000	
Frais de structure	38 213	87 500
Subventions	70 000	
<b>Fonctionnement</b>	<b>138 213</b>	<b>237 500</b>
Etudes et insertion	3 900	
Subventions d'équipement		244 000
Equipements	200 000	
Constructions	3 185 000	500 000
<b>Investissement</b>	<b>3 388 900</b>	<b>744 000</b>
<b>Total Sport</b>	<b>3 223 213</b>	<b>981 500</b>

### Lancer le dispositif sport santé sur ordonnance à l'échelon intercommunal (150 K€)

- Cette disposition menée en lien avec l'OMS de Saint Paul permettra aux communes de bénéficier de l'ingénierie nécessaire, tout en se basant sur les référents communaux pour l'organisation et la mise en œuvre des prestations.

### Valoriser les itinéraires de pleine nature

- L'objectif est de parvenir à l'inscription d'un sentier par commune au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI).

### Créer au travers du sport une identité communautaire

- 2018 sera marquée par la deuxième édition des jeux interco (**35 K€**) qui sera organisée sur une nouvelle commune d'accueil.
- Continuer les travaux du Pôle Loisirs de Dos d'Ane (500 K€) dans l'attente du choix du mode de gestion retenu après l'appel à projet lancé.

# LE TCO,

## UNE AGGLOMÉRATION DURABLE AU SERVICE DE SES USAGERS



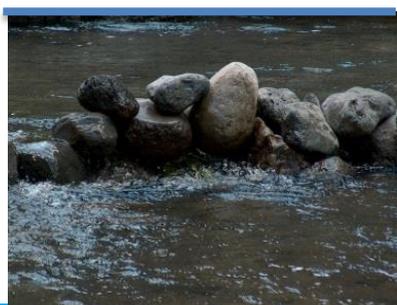
Environnement  
et développement durable (41,084 M€)

p.36



Mobilité (38,3 M€)

p.39



Gemapi

p.41



# AMÉLIORER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

Budget : 41,084 M€

	2017	2018
Marchés	27 746 010	23 960 000
Communication	100 000	53 000
Fourrière	1 410 000	1 480 000
Frais de structure	360 901	474 000
Participation Ileva	9 990 000	12 800 000
Subventions	328 000	325 000
<b>Fonctionnement</b>	<b>39 934 911</b>	<b>39 092 000</b>
Etudes et frais d'insertion	430 000	300 000
Subventions d'équipement	25 000	25 000
Aménagements divers	15 000	
Matériels de pré collecte et autres	1 400 000	1 375 000
Travaux divers	517 000	292 500
<b>Investissement</b>	<b>2 387 000</b>	<b>1 992 500</b>
<b>Environnement</b>	<b>42 321 911</b>	<b>41 084 500</b>

## OFFRIR AUX USAGERS UN SERVICE DE COLLECTE DURABLE

**Faire de l'utilisateur un acteur du changement : réduire les déchets, développer les performances de tri**

**Déployer les médiateurs auprès des usagers pour maintenir l'effort de sensibilisation aux gestes citoyens et relancer les projets de secteur spécifiques de collecte sélective** : Ces prestations seront valorisées dans le cadre du marché de médiation et de veille environnementales qui sera relancé pour un montant annuel de l'ordre de **2,4 M€**.

### **Maintenir la distribution de composteurs et accentuer les suivis**

Chaque composteur livré et utilisé correctement permettrait de faire une économie d'environ 85€ sur les coûts de gestion des

déchets. Un suivi d'effectivité sera assuré. Pour 2018, il est inscrit **225 K€**, soit environ 1200 unités à distribuer.

### **Accompagner des projets pédagogiques autour d'enjeux environnementaux partagés par le TCO**

Une enveloppe de **75 K€** est dédiée à cette action.

### **Lancer deux appels à projet à destination des associations œuvrant à la réduction des déchets**

Un appel à projets à destination des associations, réservoirs d'innovations et de créativité, sera lancé en 2018 afin de faire émerger des actions ou projets visant la réduction de déchets. Une enveloppe globale de **100 K€** est prévue pour ces associations. **60 K€** seront dédiés à l'amélioration des Trokali ou au captage de produits volumineux valorisables.

## Assurer un service de collecte efficace et soutenable

### Définir la stratégie du TCO en matière de gestion des déchets à l'horizon 2020

Une étude globale intégrant tant les aspects financiers, juridiques que les scénarii envisageables en matière de niveau de service et d'accompagnement à la passation des contrats sera initiée afin d'élaborer la stratégie 2020 du TCO. Une enveloppe de **200 K€** y sera consacrée.

### Les équipements de pré-collecte : une gestion rigoureuse de la dotation et de la maintenance des bacs roulants

L'analyse engagée sur la participation financière des usagers au service se poursuivront (mise en œuvre progressive de la redevance spéciale à partir de 2018, paiement de certaines prestations). **790 K€** seront nécessaires pour équiper les ménages en bacs roulants neufs. **270 K€** seront nécessaires à l'entretien du parc existant.

### La qualité du service de collecte des déchets ménagers et assimilés en porte à porte et des déchèteries

De nouveaux marchés au niveau de la collecte des déchets verts et des encombrants seront mis en œuvre sur la partie sud du territoire et de vidages des caissons des déchèteries. Le centre-ville du Port sera collecté deux fois par semaine en ordures résiduelles ce qui représente un coût supplémentaire de **170 K€**. Le coût global des collectes en porte à porte est de **15,8 M€**.

### La continuité du service public : la relance des marchés

De nombreux marchés relatifs à la collecte des déchets arrivent à termes. Les missions concernées sont : la résorption des dépôts sauvages (**2 M€** par an), le vidage des corbeilles de propreté urbaine (**700 K€** par an), la collecte des épaves automobiles (**50 K€** par an), la fourniture des bio-composteurs (**225 K€** par an) et les équipements d'apport volontaire (**40 K€** : bornes aériennes pour le verre), la médiation environnementale (**2,4 M€**) et la gestion des déchèteries (**1,6 M€**).

## LUTTER CONTRE LES NUISANCES ENVIRONNEMENTALES

### Participer au maintien de la salubrité publique

#### La poursuite du remplacement des corbeilles de propreté urbaine

La collectivité poursuivra en 2018 la remise en état du parc de corbeilles de propreté urbaine. L'enveloppe allouée est de **245 K€**.

#### La rationalisation des moyens d'entre-collectes : du changement de prestataire de collecte à la poursuite des actions de proximité partenariales et participatives avec les communes, les bailleurs sociaux et les usagers

De plus, l'ensemble des coûts de traitement des déchets associés à l'ensemble des collectes et des actions d'amélioration du cadre de vie est de **13,258 M€**.

Environ **100 K€** seront dédiés à la lutte contre les gîtes larvaires à travers les plans ravines (cofinancement à hauteur des communes).

### Lutter contre l'errance animale

#### L'extension de la fourrière actuelle et la création d'un centre animalier

Dans la continuité des investissements engagés en 2017, la collectivité poursuivra en 2018 les travaux d'extension de la fourrière animale située à Cambaie (**300 K€**). Sauf aléas, les études de faisabilité et de conception du centre animalier seront initiées sur un site identifié (Saint-Paul).

#### Accroître les captures d'animaux domestiques et favoriser la stérilisation

Un budget de fonctionnement d'environ **1,5 M€** sera alloué en y intégrant et des soutiens aux associations de protection animale (adoption d'animaux, opération « chat libre »,...) et une sensibilisation aux usagers.

## RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DU TERRITOIRE AINSI QUE SA VULNÉRABILITÉ AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le TCO missionnera un bureau d'études pour l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), du bilan carbone et de toute la phase d'évaluation environnementale dudit document de planification. Une enveloppe de **100 K€** y est dédiée.

Diverses actions seront poursuivies (prime pour l'acquisition de chauffe-eau solaire-ménages modestes, processus de labellisation CIT'ERGIE, expérimentation de la recharge solaire de véhicules électriques, opération « Défi Famille à Energie Positive »). **50 K€** y seront dédiés.

Un soutien à des entités (association ATMO Réunion et Observatoire Energies Réunion), œuvrant dans la production de données et d'indicateurs nécessaires à l'élaboration du PCAET, est prévu à hauteur de **30 K€**.



# MOBILITÉ POUR TOUS

Budget :

**38,344 M€**

	2017	2018
Marchés Transports Urbains	21 265 650	21 932 400
Marchés Transports Scolaires	15 753 890	14 201 600
Communication	57 000	6 700
Frais de structure	23 400	182 200
Participation syndicat mixte	140 000	140 000
Reversement VT/TS	150 000	6 000
<b>Fonctionnement</b>	<b>37 389 940</b>	<b>36 468 900</b>
Etudes et frais d'insertion	897 304	739 850
Subventions d'équipement	806 400	430 000
Aménagements divers	248 000	236 500
Matériels roulants		294 000
Constructions	350 000	175 000
<b>Investissement</b>	<b>2 301 704</b>	<b>1 875 350</b>
<b>Transport</b>	<b>39 691 644</b>	<b>38 344 250</b>

## RENDRE PLUS ATTRACTIVE ET PERFORMANTE L'OFFRE DE TRANSPORTS URBAINS ET SCOLAIRES

### Améliorer la qualité et le niveau de service

#### Optimiser le réseau kar'ouest et le rendre plus attractif

La préparation de l'adaptation de l'ensemble du réseau au plus tard en 2019 sera une des priorités de l'année 2018. Des acquisitions de bus seront, en outre, engagées par le TCO (0,294 M€), afin de moderniser la flotte.

Il est prévu un ajustement de la gamme tarifaire grand public pour une recette attendue de près de **300 K€/an**, avec en parallèle une amélioration des prestations.

Il conviendra de poursuivre l'amélioration de couverture des dépenses notamment par les recettes affectées (80% projeté en 2018).

Un audit ciblé du contrat de délégation de service public kar'ouest (offre de base de **21,632 M€**) sera lancé début 2018 afin d'assurer une optimisation des frais engagés.

#### Optimiser les transports scolaires

La démarche d'optimisation de nos transports scolaires (**11,5 M€**) profitera en 2018, de l'impact du passage à la semaine scolaire de 4 jours et une « refonte » de l'offre pour la rentrée d'août 2018.

Parallèlement, l'analyse du mode d'organisation de nos prestations d'accompagnement dans les cars scolaires (pour les plus jeunes élèves) sera poursuivie avec une optimisation des coûts (**2,7 M€** projetés en 2018).

L'attractivité du service public bénéficiera des projets sur les arrêts de bus **(150 K€)**, la mise en place d'un numéro vert, de la gestion informatique de la demande et de la carte vie citoyenne.

### **Améliorer les temps de parcours**

#### **Réaliser des itinéraires privilégiés**

Les opérations Itinéraires privilégiés (IP) au Port **(107 K€)** et à La Possession **(124 K€)** entreront en phase travaux au cours du second semestre. Des études sur d'autres secteurs sont programmées à hauteur de **90 K€**.

#### **Etudier des modes de transports plus ambitieux et innovants**

Deux études seront menées, d'une part, avec la Région sur le Réseau Régional de Transport Guidé et le tramway urbain **(100 K€)** et, d'autre part, directement par le TCO sur un mode de transport aérien personnalisé **(90 K€)**.

### **Coordonner les offres de transport**

#### **Aménager des pôles d'échanges**

Préalables nécessaires aux restructurations du réseau kar'ouest sur les communes de La Possession et de Le Port, les projets d'aménagement des pôles d'échanges / points de correspondance seront poursuivis.

## **FACILITER LA PRATIQUE DES MOBILITÉS MOINS POLLUANTES**

### **Développer la pratique des modes actifs**

Une étude chapeau sera lancée fin 2018 pour mettre en cohérence l'ensemble des réflexions modales à l'échelle de l'Ouest.

Des aménagements cyclables seront engagés **(100 K€)**, complémentaire aux circuits du plan régional vélo de la Région.

Une action visant à aider financièrement l'acquisition de vélos à assistance électrique **(50 K€)** sera également étudiée en 2018 en complément de l'aide de l'Etat et après valorisation auprès de la Région d'une aide régionale.

### **Accompagner le changement de comportement**

#### **Développer la démarche ZATT**

12 ZATT sont identifiées au PDU, l'objectif est de parvenir à 15 à terme. En 2018, sera engagée une étude **(50 K€)**, en intégrant notamment l'opération Aimée Césaire avec une approche d'urbanisme éphémère.

#### **Accompagner et être exemplaire**

Le changement des comportements c'est également mettre en valeur les bonnes pratiques, le TCO renforcera en 2018 la visibilité du covoiturage **(20 K€)**.

Enfin, des subventions d'équipement (contrats PDU) restant à solder bénéficieront de crédits à hauteur de **380 K€**.



# Les **MILIEUX AQUATIQUES** ET LA **PROTEC-** **TION** DES POPULATIONS, DES BIENS ET DES ACTIVITES CONTRE LES **INONDATIONS**

L'année 2018 sera une année importante en termes d'évolution des compétences de services publics que devra assurer le TCO.

En effet, la combinaison des lois MAPTAM du 27 janvier 2014, puis NOTRe du 7 août 2015 sont à l'origine de la définition d'une nouvelle compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), exercée de plein droit par les Etablissement Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) au 1er janvier 2018.

La loi NOTRe renforce par ailleurs les intercommunalités, en leur attribuant de nouvelles compétences obligatoires. Ainsi, à compter du 1er janvier 2020, le TCO exercera les compétences Eau et Assainissement (Eaux Usées-Eaux Pluviales-SPANC).

L'année 2018 sera donc une année charnière centrée sur l'intégration et la mise en œuvre de la nouvelle compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations au sein de la collectivité et cela à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le TCO étant compétent en matière de GEMAPI à partir du 1er janvier 2018, les dépenses et recettes liées à ce nouveau transfert de compétence seront prévues dans le cadre d'une décision modificative (création d'un budget annexe) à intervenir au mois de janvier 2018.

# LE TCO,

## UNE AGGLOMÉRATION RESPONSABLE ET PERFORMANTE AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE



Finances et évaluation (29,562 M€) p.43



Ressources Humaines (18,717 M€) p.45

Informatique et organisation (0,817 M€) p.47



Patrimoine (2 M€) p.49

Administration Générale (1,401 M€) p.51



# FINANCES ET ÉVALUATION

## DES POLITIQUES PUBLIQUES

**Budget : 29,562 M€**

Finances	2017	2018
Indemnité au comptable	13 000	15 000
Reversement de fiscalité aux communes	19 812 000	19 156 000
Autres	63 700	186 103
Intérêts de la dette	2 160 200	1 956 000
Provisions	200 000	949 000
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>22 248 900</b>	<b>22 262 103</b>
Capital de la dette	6 841 000	7 300 000
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>6 841 000</b>	<b>7 300 000</b>
<b>Total Finances</b>	<b>29 089 900</b>	<b>29 562 103</b>

### CONFORTER LA FONCTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

#### Améliorer la prévision et la lisibilité budgétaire de manière pluriannuelle

**-Gérer notre budget d'investissement en AP/CP (95 %)**

**-Piloter la consommation des crédits** en améliorant les taux de réalisation en investissement et en recettes de fonctionnement, et en poursuivant les économies sur les charges de fonctionnement.

#### Améliorer la qualité de la chaîne comptable

**-Mettre en place une convention de services comptable et financier (CSCF)** pour 2018-2020.

### ÉVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES ET DÉGAGER DES MARGES DE MANŒUVRE

Le TCO enclenche cette démarche en 2018. La maîtrise des flux vers des organismes extérieurs (satellites), à enjeu budgétaire très élevé, sera également une priorité.

#### Piloter la performance et améliorer l'efficacité en développant la culture du résultat

##### Initier la démarche pour 2018

Le projet annuel de performance 2018 du TCO démarre avec les orientations budgétaires et le budget primitif 2018 dans une logique de mesure des objectifs à atteindre. Le rapport annuel de performance, établi lors du rapport d'activités 2018, permettra de valoriser les politiques efficaces et de se re-

questionner sur celles qui ne répondent plus aux attentes du territoire et de l'utilisateur.

### **Consolider la démarche en organisant l'information décisionnelle**

Le projet de démarche de performance sera consolidé en 2018 afin de permettre la déclinaison de l'efficacité socio-économique, la qualité du service rendu et l'efficacité de la gestion de nos politiques publiques.

### **Faire des directions des centres de responsabilités**

#### **La direction, centre de responsabilité**

Le centre de responsabilité est la direction chargée de la politique publique ou de la mission. L'objectif est de veiller à ce que chacune des directions maîtrise ses niveaux de dépenses et de recettes tant dans un cadre annuel que pluriannuel.

#### **Développer la comptabilité analytique**

Il s'agira de parvenir à une répartition des dépenses indirectes (masse salariale, frais généraux...) pour apprécier plus finement les coûts des différentes politiques et missions du TCO.

### **Renforcer le contrôle des satellites**

La cartographie des satellites du TCO fait état de 21 partenaires privilégiés. La recherche de la performance concerne également nos liens financiers avec ces structures dont les flux se doivent d'être maîtrisés. Des audits préconisant des pistes d'optimisation seront menés en 2018 au regard des enjeux financiers.

## **AMÉLIORER LES FONCTIONS « FINANCES » ET « ÉVALUATION »**

Les fonctions finances et évaluation doivent se développer au sein des directions.

### **Développer l'appropriation du système d'information financier et offrir aux directions un accompagnement de qualité**

#### **Mettre en place des formations pour une meilleure autonomie**

Des sessions de formation seront organisées pour les utilisateurs, afin d'améliorer leur niveau d'appropriation du logiciel financier.

### **Développer le pilotage de l'évaluation**

Le pilotage de l'évaluation se fera en concertation avec le service du contrôle de gestion qui apportera conseils et assistance aux directions.

### **Dématérialiser entièrement la chaîne comptable**

Des chantiers seront lancés, en amont sur les bons de commande et en aval sur la facturation (facturation électronique).



# RESSOURCES HUMAINES ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Budget : 18,717 M€

Ressources Humaines	2017	2018
Frais de personnel	249 001	179 409
Taxes FIPHFP	55 000	53 200
Masse salariale	18 400 000	17 197 500
Subvention TCOS	257 900	257 259
Frais élus	850 000	835 000
Groupe Elus	176 000	175 133
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>19 987 901</b>	<b>18 697 501</b>
Matériels		20 000
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>20 000</b>
<b>Total Ressources Humaines</b>	<b>19 987 901</b>	<b>18 717 501</b>

En 2018, les enjeux sont multiples en ce qui concerne les Ressources Humaines.

Il s'agira en 2018 de conjuguer les exigences de performance et les besoins des agents :

- Un enjeu **social** dont l'objectif sera de **développer les démarches** concourant à l'amélioration de la qualité de vie au travail ;
- Un enjeu principalement **financier** : au regard des contraintes qui pèsent sur notre collectivité ;
- Un enjeu **règlementaire** qui se traduira par la **poursuite de la mise en œuvre du protocole relatif à la modernisation** des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR), la **mise en œuvre d'un régime Indemnitare** tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Dans un contexte budgétaire contraint, la masse salariale fait l'objet d'une optimisation avec une baisse observée.

**Les dépenses de personnel** se déclinent de la manière suivante :

- Les dépenses obligatoires dont principalement la rémunération principale et les contributions (**17,195 M€**) ;
- Les dépenses liées à la prévention afin d'accompagner les services dans l'amélioration des conditions de travail, au développement des compétences et à la formation dans le cadre de la mise en œuvre de nouvelles compétences (**492 K€**).

**Les projets structurants 2018** se déclineront comme suit :

## AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Cela se traduira par le **développement d'une culture de Prévention** en veillant également à la motivation des agents par des **actions de communication**, de sensibilisation, d'accompagnement, de valorisation de l'activité ainsi que des **actions visant à développer « la cohésion et une culture d'appartenance »** au TCO au travers d'un **dialogue social renforcé**.

## ANTICIPER LES BESOINS DE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ EN RH

Cela se traduira par le développement des compétences individuelles et collectives à travers la **réalisation et la mise en œuvre d'un « Plan prévisionnel et pluriannuel de formation »**, par l'accompagnement technique de la mise en œuvre des nouvelles compétences ainsi que par la **maitrise des grands équilibres** qui sera poursuivie en maintenant les efforts déjà réalisés sur le ralentissement de la croissance de la masse salariale et des effectifs.

## AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA FONCTION RH

### **Développer l'appropriation du SIRH**

Il s'agira de mettre à disposition des agents une interface élargie notamment en matière d'accès à la formation ainsi poursuivant la simplification et la modernisation du processus d'évaluation. Enfin, l'accompagnement des agents devra être renforcé à travers la mise en place d'une « **assistance RH** » qui sera une véritable fonction d'écoute et par la réalisation d'un « **espace RH** » dans l'intranet vecteur du partage de la fonction RH.



# SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES ORGANISATIONS

## MODERNISER L'ADMINISTRATION

Budget : 0,817 M€

Système d'information et organisation	2017	2018
Maintenance	121 732	168 067
Frais de télécommunication	155 779	137 400
Autres frais	34 084	44 704
Formation		24 800
Groupe Elus		15 000
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>311 595</b>	<b>389 971</b>
Licences	242 256	308 500
Aménagements	45 703	
Matériels informatiques	106 810	119 306
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>394 769</b>	<b>427 806</b>
<b>Total Système d'information et organisation</b>	<b>706 364</b>	<b>817 777</b>

## PLANIFIER L'ÉVOLUTION DES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

### Améliorer la performance des infrastructures (322 K€)

L'année 2018 sera notamment marquée par le renouvellement du marché de télécommunication. Les documents cadre de la politique de sécurité et de sauvegarde et d'architecture du système d'information seront finalisés ainsi que la réalisation d'un audit sécurité.

## ACCOMPAGNER LES DIRECTIONS DANS LEUR DÉMARCHE DE MODERNISATION ET D'INFORMATISATION

### Piloter les projets de dématérialisation pour gagner en performance (335 K€)

En 2018, seront engagés différents projets : SIADO, ALIZE, Parc Auto, Cartable électronique des élus, redevance spéciale, gestion de la demande.

### **Consolider, faire évoluer les métiers**

Cet objectif opérationnel consiste à mener des projets informatiques et organisationnels sur des systèmes d'information existants. Ces projets pourront intervenir pour fiabiliser des données, faire évoluer des besoins, répondre à une ou plusieurs évolutions réglementaires, améliorer les réponses fonctionnelles... Ces évolutions pourront s'étaler sur plusieurs années et pourront prendre la forme de plan d'investissements pluriannuels.

### **Accompagner les démarches de mutation et/ou de modernisation de l'organisation**

Cette mission est développée dès qu'un projet de système d'information impacte une grande partie des processus métiers et de fonctionnement de la collectivité. Cette assistance doit remplir les objectifs opérationnels suivants :

- une expertise immédiate disponible et opérationnelle ;
- une recherche de la performance collective;
- un accompagnement aux changements ;
- des conseils et une « assistance à maîtrise ; d'ouvrage » pour la Direction Générale.

## **MAINTENIR L'OPÉRATIONNALITÉ DES SYSTÈMES INFORMATIQUES ET TÉLÉPHONIQUES DANS LEUR GLOBALITÉ**

### **Garantir la disponibilité des systèmes applicatifs**

Les opérations pour couvrir cet objectif concernent l'administration applicative, la gestion des mises à jour, la sécurisation et l'intégrité des données, la gestion et la supervision des alertes...

L'année 2018 sera marquée, d'une part, par la **mise à jour de la cartographie applicative** et, d'autre part, par un **inventaire applicatif**.

### **Offrir aux bénéficiaires un support et un accompagnement de qualité (161 K€)**

L'enquête annuelle de satisfaction anonyme sera poursuivie en 2018 auprès des utilisateurs. En outre une nouvelle plateforme de visio-conférence sera mise en œuvre afin de développer les réunions à distance et de limiter ainsi les déplacements.

Un plan de renouvellement continu des postes informatiques et moyens d'impressions sera mis en œuvre avec l'objectif de maîtriser les coûts de fonctionnement.



# UN **PATRIMOINE** PERFORMANT, DURABLE, ADAPTÉ ET AU SERVICE DE L'USAGER

Budget : 2,001 M€

Patrimoine	2017	2018
Frais divers	147 211	670 893
Impôts et taxes	324 798	189 047
Charges exceptionnelles	81 500	253 300
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>553 509</b>	<b>1 113 240</b>
Foncier	4 491 235	
Patrimoine	572 500	491 000
Autres	600 897	325 000
Siège	2 209 000	72 500
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>7 873 632</b>	<b>888 500</b>
<b>Total Patrimoine</b>	<b>8 427 141</b>	<b>2 001 740</b>

## DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE

Garantir la maîtrise foncière des projets du TCO par la voie amiable ou la voie forcée

- **Maîtriser le foncier** pour divers projets (Ecocité Cambaie-Oméga la réalisation d'un centre animalier, points de correspondance du réseau ka'ouest, itinéraires privilégiés Cœur de ville à la Possession et Aimé Césaire au Port, pour le **déplacement de la déchèterie de l'Ermitage** à Saint-Paul et pour le **projet de dévoiement de la ravine Piton Défaud** à Saint Paul, accès à **l'extension de la ZA Pointe des Châteaux** à Saint-Leu.
- Finaliser la **maîtrise foncière** et mettre en place les **restrictions d'usage** sur le péri-

mètre de la **décharge de Cambaie** à Saint-Paul et de **Côcatre** à Trois-Bassins.

- **Régulariser les emprises foncières** liées à la **clôture de la ZAC Portail** à Saint-Leu et les fonciers des projets en cours ou terminés.

Assurer les transferts de biens dans le cadre des transferts de compétences communales (zones d'activités et Gémapi)

- **Réaliser le transfert patrimonial des équipements publics** et des parcelles économiques des 15 zones d'activités économiques situées sur le territoire intercommunal, par voie de mise à disposition de droit dans le cadre du transfert de compétence (ou par voie d'acquisition foncière s'il y a lieu).

- Assurer (s'il y a lieu), la continuité des procédures de maîtrise foncière en cours, pour les biens nécessaires aux compétences transférées, initiées par les communes, notamment pour le projet de PAPI de l'Ermitage les bains.

## MENER UNE POLITIQUE DE MAITRISE D'OUVRAGE PERFORMANTE

### Assurer la conduite d'opérations pour les projets de construction

- **Poursuivre les études et les chantiers en cours** :

Solder les marchés relatifs à l'extension du siège du TCO et à la construction du pôle d'échanges de Saint-Gilles-Les-Hauts.

## OPTIMISER LA GESTION DE NOS BIENS ET DE NOS OCCUPANTS

### Valoriser et gérer nos actifs immobiliers

- **Optimiser la gestion locative des biens** privés et la gestion du domaine public du TCO ;

- **Donner à bail ou céder deux plateaux du bâtiment E d'Ansellia** ainsi que le rez-de-chaussée du bâtiment D ;

- **Intégrer les nouvelles zones d'activités économiques** dans le patrimoine intercommunal (régularisation, contentieux..) ;

- **Améliorer la gestion des 27 ateliers des zones d'activités de Vue Belle et de Trois Bassins** : réflexion sur la mise en place d'une externalisation de la gestion des occupations économiques ;

- **Finaliser la fiabilisation de l'inventaire patrimonial du TCO** et mettre en place un logiciel de gestion immobilière ;

- Assurer le **suivi**, la contractualisation et l'optimisation des **recettes NTIC** ;

- Assurer le **suivi** des **impôts fonciers et taxes** (paiement, vérification) (189 K€) ;

- **Optimiser la gestion des sinistres relatifs à notre patrimoine** : dommage-ouvrage et dommage aux biens.

### Procéder aux cessions ou aux mises à bail des biens vacants du TCO

- **Valorisation de 14 parcelles de terrains nus vacants situés au Port et à Trois-Bassins**

- Céder la villa des Roches Noires à la Commune de St Paul (300 K€) ;

- Bail longue durée sur la Maison Bénard à Trois-Bassins (projet de bail entre le TCO et le Parc National des hauts avec mutualisation de certains espaces).



# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Budget : 1,401 M€

Administration générale	2017	2018
Prestations de services	38 800	48 000
Honoraires	176 674	157 000
Cotisations	30 095	23 100
Documentation	52 231	38 750
Moyens généraux	374 500	298 450
Subventions	73 000	53 000
Autres (communication, médiation)	123 700	658 700
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>869 000</b>	<b>1 277 000</b>
Etudes et insertion	52 460	30 000
Matériels communication		7 200
Autres mobiliers	9 540	2 500
Véhicules		85 000
Constructions		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>62 000</b>	<b>124 700</b>
<b>Total Administration générale</b>	<b>931 000</b>	<b>1 401 700</b>

## PARTAGER L'INFORMATION ET LA MÉMOIRE DE L'AGGLOMÉRATION

Veiller à la traçabilité des documents, conserver les archives, et communiquer et rendre l'information accessible (39 K€)

Les actions 2018 de la **documentation** viseront à

- **Enrichir notre base de données** ;
- Poursuivre la **dématérialisation de la base documentaire** ;
- Développer l'attractivité de la salle de lecture du TCO.

## GARANTIR LA LÉGALITÉ DES ACTIONS DU TCO

Sécuriser les pratiques et les actes (157 K€)

- Conforter l'**assistance juridique** apportée aux directions et aux élus et de garantir un **suivi optimal des contentieux** engagés pour ou contre la collectivité.

## DÉVELOPPER UNE POLITIQUE D'ACHAT PERFORMANT, DURABLE ET RESPONSABLE (DCP)

### Acheter au juste prix/qualité

- Maitriser les dépenses de la collectivité en imposant la négociation sur environ 20 procédures adaptées afin de générer au minimum 5% d'économie sur l'offre choisie.

### Garantir la sécurité juridique des marchés publics (95 K€)

- Minimiser les risques juridiques sur les marchés publics et gérer les contentieux et pré-contentieux existants.

### Garantir et optimiser les délais

- Garantir le lancement de la programmation des marchés pour l'année 2018.

### Favoriser l'accès à la commande publique aux TPE/PME (30 K€)

- Mettre en œuvre les conditions propices à maximiser la participation des savoir-faire locaux à la commande publique réunionnaise (« la Journée du Territoire », « Salon des savoir-faire professionnels et des proximités »).

## DISPOSER DE MOYENS GÉNÉRAUX PERFORMANTS

- **Optimiser le parc automobile** et mettre en œuvre une **solution de gestion du parc (147 K€)**

- Remplacer les véhicules les plus coûteux (85 K€) ;

- Optimiser les frais de voyages, déplacements, de réception, protocole et autres (51K€) ;

- **Centraliser la gestion des demandes de fournitures** grâce à un outil de gestion des stocks (17 K€) ;

- Dématérialiser pour réduire les coûts d'affranchissement et de consommation de fourniture de bureau (36 K€)

### Garantir un accueil de qualité

- Maintenir un accueil physique et téléphonique qui répond aux attentes des administrés.

Maintien les locaux dans des conditions d'hygiène et de propreté irréprochables, avec

des techniques innovantes : **acquisition d'un appareil écologique** produisant du détergent et du désinfectant à base d'eau, de sel et d'électricité (10K€).

## CONSOLIDER ET DÉVELOPPER LA MUTUALISATION AVEC LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

### Mutualiser progressivement avec les communes

- Poursuivre le **processus de mutualisation** avec les communes ;

- Communiquer sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du schéma de mutualisation des services, lors des orientations budgétaires ou du vote du budget.

## COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : VALORISER LES LIENS HISTORIQUES DES TERRITOIRES DE L'OCEAN INDIEN

### Accompagner les communes membres dans le développement de leurs projets de coopération décentralisée (15 K€)

- Offrir un appui technique et financier aux communes de La Possession, le Port et Saint-Paul.

### Développer le projet de coopération décentralisée communautaire avec la commune urbaine de Sainte-Marie (programme DID IT !) (25 K€)

- Mettre en œuvre le **projet S'AIDER** : appui institutionnel ;

- Mettre en œuvre le **projet JAD'R** : encourager la mobilité et l'engagement citoyen des jeunes réunionnais et malgaches (missions de solidarité internationale et échanges ;

- Mettre en œuvre le **projet AGIR** sur les déchets (plan d'actions à définir en COPIL).

## Valoriser les liens historiques et culturels avec le Mozambique (3000 €)

- Initier une **action de coopération culturelle** (patrimoine, échanges artistiques, artisanat local) avec le Mozambique.

## INFORMATION ET COMMUNICATION

### PROMOUVOIR L'IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

#### Créer des liens avec la population (50 K€)

- Développer la communication digitale : montée en puissance d'actions d'information et de communication sur la toile (jeux, sondages, articles, vidéos).

#### Développer le sentiment d'appartenance (300 K€)

- Mener en externe et en interne des actions d'information sur les projets de l'agglomération.

### RENDRE LISIBLE L'ACTION DU TCO SUR LE TERRITOIRE

- Communiquer sur le projet de territoire de la communauté d'agglomération, de le faire connaître, de faire adhérer les habitants, les partenaires aux différents projets et de faire évoluer les comportements.

#### Informé et partager sur le projet de territoire en veillant à rendre l'information accessible (280 K€)

- Faire la promotion des actions en donnant du sens à la vie publique, en expliquant les décisions prises et en facilitant les échanges.

## Développer les relations avec la presse (1000 €)

- Instaurer au-delà des rendez-vous classiques (points presse, inaugurations, ...), d'autres rencontres comme des petits déjeuners par exemple pour échanger de façon moins solennelle sur des sujets ;
- Effectuer l'analyse des retombées presse pour vérifier le positionnement et l'image du TCO.

### PILOTER LES DÉMARCHES DE CONCERTATION, DE COMMUNICATION ET DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

#### Faire de l'usager un acteur du changement (20 K€)

- Démultiplier les sollicitations des usagers au travers d'enquêtes, sondages, ... sur les projets et actions du TCO.

# LES ANNEXES

## Budget Principal

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

### 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	67 728 628,00		67 728 628,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 197 500,00		17 197 500,00
014	Atténuation de produits	19 806 000,00		19 806 000,00
65	Autres charges de gestion courante	16 344 399,00		16 344 399,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)	190 133,00		190 133,00
66	Charges financières	1 956 000,00	0,00	1 956 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 283 340,00	0,00	1 283 340,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	949 000,00	8 300 000,00	9 249 000,00
023	Virement à la section d'investissement		7 430 000,00	7 430 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>125 455 000,00</b>	<b>15 730 000,00</b>	<b>141 185 000,00</b>

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	---	-------------

=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>141 185 000,00</b>
---	--	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	1 830 000,00	1 830 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 300 000,00	0,00	7 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 405 024,00	0,00	5 405 024,00
204	Subventions d'équipement versées	2 374 000,00	0,00	2 374 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	49 627 476,00	0,00	49 627 476,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 678 500,00	0,00	5 678 500,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>70 385 000,00</b>	<b>1 830 000,00</b>	<b>72 215 000,00</b>

+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	--	-------------

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>72 215 000,00</b>
---	---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## Budget Principal

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

### 2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	1 255 500,00		1 255 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 000,00		5 000,00
73	Impôts et taxes	109 580 000,00		109 580 000,00
74	Dotations et participations	25 270 500,00		25 270 500,00
75	Autres produits de gestion courante	3 044 000,00		3 044 000,00
77	Produits exceptionnels	200 000,00	1 830 000,00	2 030 000,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>139 355 000,00</b>	<b>1 830 000,00</b>	<b>141 185 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>141 185 000,00</b>
--	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 160 000,00	0,00	2 160 000,00
13	Subventions d'investissement	3 985 000,00	0,00	3 985 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		8 300 000,00	8 300 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		7 430 000,00	7 430 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	44 340 000,00		44 340 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>56 485 000,00</b>	<b>15 730 000,00</b>	<b>72 215 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>72 215 000,00</b>
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

